



Master 1 Archives - Année universitaire 2023/2024

LA POLITIQUE SPORTIVE DE LA MUNICIPALITE
LYONNAISE DE LOUIS PRADEL AVEC SON
ADJOINT AUX SPORTS TONY BERTRAND DE
1959 A 1977



AML2780W/11 : Photographie du Palais des Sports et de la piscine de Gerland, 1965

Présenté par Emma ZINGONI

Sous la direction d'Éric BARATAY

Remerciements

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à :

- Mon directeur de mémoire, Monsieur Éric Baratay d'avoir accepté de diriger mon mémoire et pour son aide pour ce travail.
- L'équipe des Archives municipales de Lyon pour ses conseils apportés tout au long de mes recherches.
- Ma mère ainsi que mon amie Éléonore pour leur relecture et les corrections apportées.

Table des matières

Table des matières	3
Liste des abréviations	5
Introduction	6
I.- Mise en Contexte	15
1.- Un contexte favorable au développement du sport à Lyon.....	15
a) Les initiatives et politiques sportives sous Édouard Herriot (1905-1957)	15
b) Une conjoncture favorable au développement du sport sous Louis Pradel.....	18
2.- La municipalité lyonnaise entre 1959 et 1977	20
a) La municipalité Louis Pradel : ses principes et ses projets	20
b) Présentation du personnage de Tony Bertrand	22
3.- La continuation de projets déjà amorcés.....	26
a) Le Palais des sports de Gerland	26
b) La piscine du Rhône et les autres piscines lyonnaises.	32
II.- Les grand projets décidés par Louis Pradel et Tony Bertrand	38
1.- La candidature pour l'organisation des Jeux Olympiques de 1968.....	38
a) Les origines du projet : Contexte et motivation pour candidater aux Jeux Olympiques.	38
b) Les actions de la municipalité pour appuyer le projet	39
c) Les limites du projet.....	40
2.- La piste de ski de la Sarra	41
a) Le projet et la construction	41
b) L'utilisation de la piste	43
c) La disparition de la piste.....	44
3.- Les patinoires	45
a) La fin du Palais de Glace : Contexte et raisons de la fermeture.	45
b) Le projet d'une nouvelle patinoire cours Charlemagne	47
c) La réussite du projet auprès de la population	51
III.- Lyon, une place forte du sport en France sous la municipalité Pradel,	54
1.- L'organisation d'événements, en partie grâce aux nouvelles infrastructures .	54
a) De très nombreuses nouvelles infrastructures sportives à Lyon	54
b) Accueil d'évènement à envergure nationale et internationale	55
2.- L'Office municipal des sports.....	58

a) Sa création et ses objectifs	58
b) Son aide apportée à la mise en avant du sport et des sportifs lyonnais.....	61
c) Les subventions pour les clubs et les fédérations	64
3.- La réussite des clubs lyonnais à l'échelle nationale, en partie grâce au soutien de la municipalité	65
a) Le développement de l'Olympique Lyonnais : exemple du développement du sport professionnel à Lyon.....	65
b) Un exemple de succès national : la section basketball féminin du FCL	69
c) Dans l'ensemble, on retrouve les clubs lyonnais dans des sports variés.....	71
Conclusion.....	73
Annexe	74
Bibliographie	75

Liste des abréviations

- AML : Archives municipal de Lyon
- ASUL : Association Sportive Universitaire Lyonnaise
- CIO : Comité International Olympique
- CPL : Club des patineurs de Lyon
- CSGL : Club des Sports de Glace de Lyon
- FCL : Football Club de Lyon
- FFBB : Fédération Française de Basketball
- FFSG : Fédération Française des Sports de Glace
- JO : Jeux Olympiques
- LNSP : Lyon Natation Sporting Perrache
- LOU : Lyon Olympique Universitaire
- OMS : Office Municipal des Sports
- OL : Olympique Lyonnais

Introduction

« Mes chers parents m'auront donné la vie, le sport m'aura permis de bien la vivre » a écrit Tony Bertrand dans son autobiographie *Si j'ai bonne mémoire*¹, publiée en 1994. Tony Bertrand est l'une des figures emblématiques du monde du sport lyonnais. D'abord sportif, il devient ensuite adjoint aux sports entre 1959 et 1977, sous la municipalité de Louis Pradel. C'est sous cette municipalité qu'une partie considérable des infrastructures sportives de la ville sont construites, dans une période où le sport dans sa globalité se développe en France. Mais le sport, dans sa version dite « moderne », a une antériorité certaine qui date de bien avant la fin des années 1950.

Les Jeux Olympiques antiques, les loisirs des nobles tels que l'équitation, l'escrime ou la chasse, le développement de la gymnastique et de la natation avant la Révolution française... il y a bien évidemment une antériorité de la pratique corporelle en France et en Europe, qui remonte à plusieurs millénaires. En revanche, le sport dit « moderne » apparaît bien plus tardivement. Sa définition ne dépend pas de critères clairement normalisés. Le mot sport est un révisé du mot *desport* ou *disport*, utilisé au Moyen Âge pour signifier la distraction ou l'amusement². Dans son ouvrage sur l'histoire du sport, l'historien Thierry Terret en admet deux définitions : l'une, restreinte, où « le sport désigne l'ensemble des pratiques physiques, codifiées, institutionnalisées, réalisées en vue d'une performance ou d'une compétition et organisées pour garantir l'égalité des conditions de réalisation », l'autre plus large qui « englobe tout type d'activité physique réalisé dans un but récréatif, hygiénique ou compétitif et dans un cadre réglementaire minimal. »³

Dans la charte européenne du sport, la définition du sport prend un sens large, qui est celle à laquelle ce travail se référera, elle définit le sport comme étant « toutes formes d'activités physiques qui, à travers une participation organisée ou non, ont pour objectif l'expression ou l'amélioration de la condition physique et psychique, le développement des relations sociales ou l'obtention de résultats en compétition de tous niveaux. »⁴.

¹ BERTRAND Tony, *Si j'ai bonne mémoire*, Villeurbanne, Presses de l'imprimerie du bâtiment, 1994

² TERRET Thierry, *Histoire du sport*, Presses Universitaires de France, 2023, pp. 3-9.

³ Ibid.

⁴ Charte européenne du sport révisée (adoptée par le Comité des Ministres le 24 septembre 1992 lors de la 480e réunion des Délégués des Ministres et révisée lors de la 752e réunion le 16 mai 2001)

Si la définition du sport en elle-même est sujette à débats, l'apparition du sport moderne est de son côté assez consensuelle, se situant dans l'Angleterre du XVIII^e siècle, dans deux milieux différents. Tout d'abord, chez les grands propriétaires terriens qui codifient des sports (premier règlement de cricket en 1727, règlement de la boxe en 1743...) et qui font s'opposer leurs employés, en plus de combats d'animaux et de courses de chevaux. Se développent à cet endroit les paris sportifs.

Le deuxième milieu où le sport moderne se développe est les *public schools*, entre les années 1820 et 1860. Elles regroupent les enfants de la haute société et de la bourgeoisie rurale. Les jeux de ballons alors pratiqués étant trop brutaux, le directeur du Collège de Rugby (du nom de la ville où il se situe) décide de réglementer les parties de football. Ce modèle se diffuse dans les autres *public schools* d'Angleterre au milieu du XIX^e siècle, et ce sont d'ailleurs les étudiants eux-mêmes qui rédigent le premier règlement de football-rugby, le 18 août 1845, bien que sa pratique dépende largement de chaque école. Si ce football-rugby est pratiqué et reste le sport dominant dans toutes les universités, d'autres sports se développent : athlétisme, natation, cricket ou encore aviron. Sur la deuxième moitié du XIX^e siècle, les clubs et les fédérations amateurs sont créés par les classes moyennes et supérieures (Football association en 1863, le rugby fait scission en 1871 pour devenir sa propre fédération, la natation en 1869, la boxe en 1884). Leur éthique de l'amateurisme se heurte à celle des pratiquants du sport professionnel, en général issus des classes populaires. Le premier championnat de football est créé en Angleterre en 1888, face à la popularité du sport et la culture du pari qui rendait de plus en plus compliquée la volonté de ne pas rémunérer les joueurs. Ce football professionnel, autour duquel se diffuse une presse spécialisée, connaît un grand engouement et est à la fin du XIX^e siècle le premier loisir de Grande-Bretagne⁵.

En France, se développe tout d'abord la gymnastique sous le Second Empire, en raison de l'impact de l'hygiénisme et de l'inquiétude d'une dégénérescence de la race⁶. La gymnastique devient d'ailleurs obligatoire dans les lycées français en 1854⁷. Elle continue son ascension sous la III^e République et s'institutionnalise en 1873 avec la création de l'USGF (l'Union des sociétés de gymnastique de France). L'USGF compte

⁵ TERRET Thierry, *Histoire du sport*, op cit., pp.10-24.

⁶ TERRET Thierry, *Ibid.*, pp. 25-35.

⁷ POYER Alex. « 1854 : aux origines de l'institutionnalisation de la gymnastique scolaire. Contexte et portée de l'arrêté Fortoul », *Staps*, vol. n° 71, 2006, pp. 53-69

200 sociétés et 20 000 membres en 1885. Son ascension sous la République est témoignée par ses 1015 sociétés et 250 000 membres 20 ans plus tard⁸. Pour les garçons, dans les années entre l'école et l'armée, la gymnastique aide à la préparation du citoyen-soldat. Contrairement au sport, le classement final n'est pas très important, c'est la justesse des mouvements et la synergie collective qui priment.

Le sport, lui, arrive d'abord en France par le biais des Anglais venus sur le continent. Ces derniers pratiquent l'aviron, la course à pied, le tennis sur gazon, le golf, le tir au pigeon, le hippisme ou encore le skating. Pour le football-rugby, il reste plus rare et se développe surtout dans les endroits où les contingents anglais sont significatifs. Voient ainsi le jour le Havre Athletic Club créé en 1872, les English Taylors à Paris en 1877 et le Bordeaux Athletic Club en 1879. C'est à Paris que le sport anglais commence à toucher les Français, surtout les étudiants tels ceux du Lycée Condorcet, amateurs de course à pied, qui créent le Racing Club de France en 1882. Sur la fin du XIXe siècle, le phénomène s'étend aux autres villes universitaires tel que Bordeaux, Grenoble ou Dijon. Est créée en 1887 l'Union des sociétés françaises de courses à pied par le Racing Club de France et le Stade français, avec un championnat de France dès l'année suivante. Elle devient l'année suivante l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques (USFSA). En France, la structure du sport est basée sur les clubs, ce qui est entériné par la loi du 1^{er} juillet 1901 sur la liberté d'association. Le sport se démocratise progressivement entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle, bien que certaines disciplines (le tennis ou le golf) restent limitées aux milieux élitistes. Les installations reposent sur les infrastructures privées et les équipements sportifs n'en sont qu'à leur débuts. Tandis que la pratique féminine, elle, reste marginale⁹.

La presse sportive commence à se développer, aidant à la promotion du sport. Le journal L'Auto créé en 1900 en est l'exemple le plus célèbre, notamment puisque c'est lui qui crée le Tour de France de cyclisme en 1903¹⁰. C'est aussi la période de la rénovation des Jeux Olympiques, lancée par Pierre de Coubertin. Si la première édition se déroule à Athènes en 1896, la deuxième se déroule à Paris, en 1900¹¹. En une trentaine

⁸ DIETSCHY Paul, CLASTRES Patrick, *Sport, culture et société en France : du XIXe siècle à nos jours*, Collection Carré Histoire, Hachette supérieur, 2006, pp. 41-50

⁹ TERRET Thierry, *Histoire du sport, op cit.*, pp. 33-48.

¹⁰ CARITEY Benoît, *La fabrique de l'information sportive : "L'Auto" (1900-1944)*, Presses universitaires de Reims, Collection Sport, acteurs et représentations, 2020

¹¹ DREVON André, *Les Jeux olympiques oubliés : Paris 1900*, CNRS Editions, 2000

d'année, le sport commence donc à avoir un certain impact en France, sans pour autant être devenu un élément majeur dans tous les milieux de la société. L'historien Patrick Clastres estime qu'à la veille de la première guerre mondiale, il y a entre 500 000 et 1 million de gymnastes et sportifs en France, soit 5 à 10% des garçons âgés de moins de 25 ans du pays¹².

La première guerre mondiale accélère la diffusion du sport en France. En effet, elle aide grandement à sa pratique dans les milieux modestes en raison de la cohabitation sociale dans les tranchées. Les jeunes des milieux favorisés faisant ainsi découvrir le sport aux autres soldats. De plus, elle amène également le développement de nouveaux sports grâce aux foyers installés par les YMCA (Young Men's Christian Associations) qui importent des sports typiquement nord-américains. C'est ainsi que le volleyball arrive en France tout comme le basketball. Bien que le premier match européen de cette discipline se joue à Paris le 27 décembre 1893 seulement 2 ans après sa création¹³, il commence réellement à se développer à l'échelle nationale grâce à ces foyers. L'USFSA commence à perdre de sa domination sur le sport français après la guerre et disparaît en 1920 pour devenir l'UFFSA (Union des fédérations françaises de sports athlétiques)¹⁴. Se crée alors la fédération française de football en 1919. Puis dans la seule année 1920, nous assistons à la création de nombreuses fédérations françaises : rugby, patinage, bobsleigh, hockey sur glace, athlétisme et tennis. Soit sept nouvelles fédérations en seulement deux années, alors que douze avaient été créées entre 1873 et 1914¹⁵. En 1923, la France compte désormais une trentaine de fédérations. Cela marque aussi les débuts de la spécialisation sportive : il est désormais considéré comme normal de ne faire qu'un seul sport¹⁶. Des exceptions persistent dans la constitution des fédérations : le basketball, vu comme complément de l'athlétisme est rattaché à cette fédération jusqu'en 1932 par exemple¹⁷.

L'entre-deux-guerres a été un moment de démocratisation du sport en France comme le montrent les 4 millions de membres de clubs sportifs en 1939, soit 10

¹² DIETSCHY Paul, CLASTRES Patrick, *op cit.*, pp.50-59

¹³ DEMEYER Albert, DUMAS Robert, *Basket-Ball en Rhône-Alpes – Hommes, Femmes et Equipes*, Villeurbanne, Edition du Mot Passant, 2007

¹⁴ TERRET Thierry, *Histoire du sport, op cit.*, pp. 49-66.

¹⁵ ARNAUD Pierre, « L'union des sociétés françaises de sports athlétiques ou la construction de l'espace sportif dans la France métropolitaine », Dans ARNAUD pierre, TERRET Thierry (dir.), *Le sport et ses espaces XIXe-XXe siècle : Actes du colloque tenu au 120e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques à Aix-en-Provence en octobre 1995*, Editions du CHTC, 1998, pp.287-312.

¹⁶ TERRET Thierry, *Histoire du sport, op cit.*, pp.49-66.

¹⁷ DEMEYER Albert, DUMAS Robert, *op cit.*

% de la population française. Le sport en tant qu'évènement commence alors à se diffuser au sein de la population : que ce soient les matchs de football, de rugby, de boxe ou encore le Tour de France de cyclisme. Les manifestations internationales tels que le Tournoi des Cinq Nations, la Coupe du Monde de football ou les Jeux Olympiques commencent aussi à intéresser les Français, aidées par la progression de la presse sportive, toujours dominée par *L'Auto*. La France organise aussi des évènements internationaux, avec les Jeux interalliés de 1919, les Jeux Olympiques de 1924 et la Coupe du monde de football en 1938, tous à Paris. Les JO de 1924 sont aussi précédés d'une semaine de sports d'hiver à Chamonix, qualifiée par la suite de premiers Jeux Olympiques d'hiver.

L'apparition de la figure du champion aide significativement à la popularisation du sport. Son exemple le plus marquant est celui du boxeur Georges Carpentier, champion du monde des poids mi-lourds en 1920, qui a su mêler sport et mise en scène, sur et en dehors des rings, pour atteindre une notoriété au-delà du sport¹⁸.

L'entre-deux guerres, c'est aussi la période de la bataille entre amateurisme et professionnalisme qui prend de l'importance, notamment avec la présence de « l'amateurisme marron » (*ie* la rémunération non autorisée de sportifs officiellement amateurs). Cela mène à la création de championnats professionnels. Celui de football connaît par exemple sa première édition lors de la saison 1932/1933. Face à l'intransigeance de la FFR (Fédération Française de Rugby) qui régit le rugby à XV et refuse le moindre professionnalisme, le rugby à XIII se développe comme ce fut le cas en Angleterre entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle. La LFRT (Ligue Française de Rugby à Treize) est créée le 15 avril 1934. Elle compte 29 clubs lors de sa première saison, et 434 quatre ans plus tard lors de la saison 1938/1939. A l'inverse, la FFR passe de 891 sociétaires en 1924 à 471 en 1939, preuve du vent en poupe du professionnalisme et d'un certain décalage entre volonté des dirigeants et développement du sport (d'autant plus que le rugby à XV est dirigé par des élites qui ne souhaitent pas forcément sa démocratisation)¹⁹.

Le Front Populaire est une période de nombreux changements, le sport ne fait pas dérogation. C'est la première fois qu'apparaît une politique sportive cohérente en France,

¹⁸ VILLE Sylvain. « Georges Carpentier, naissance d'une célébrité sportive (1894-1926) », *Genèses*, vol. 103, no. 2, 2016, pp. 49-71.

¹⁹ LACARCE Xavier, *Petite Histoire du Rugby*, Éditions Cairn, 2017, pp. 75-79.

plutôt qu'une multiplication d'actions non pensées comme un tout²⁰. Après la victoire lors des élections du 3 mai 1936, deux hommes sont placés pour s'occuper de la question des exercices physiques. Pierre Dézarnaulds est nommé sous-secrétaire d'État à l'Éducation physique sous l'autorité du ministre de l'Éducation nationale et Léon Lagrange en tant que sous-secrétaire d'État aux Sports et aux Loisirs, est rattaché au ministère de la Santé publique. En 1937, Léo Lagrange s'occupe désormais seul des sports, des loisirs et de l'éducation physique. Peu amatrice du sport spectacle et professionnel, la politique du Front Populaire se concentre sur le sport de masse et l'éducation physique. Lagrange veut démocratiser des sports jusque-là réservés aux élites, tels que le tennis et les sports en station d'hiver. Les moyens et le développement sont limités compte tenu du contexte économique. L'administration du cabinet des Sports et Loisirs reste petite²¹. En seulement quelques années, Lagrange a tout de même lancé un recensement des établissements sportifs, mis en place un Brevet sportif populaire ou encore créé des structures d'hébergement pour encourager la pratique d'activités de pleine nature²².

Sous Vichy, la rupture n'est pas nécessairement profonde. Un Commissariat général à l'Éducation générale et sportive est créé avec à sa tête l'ancien tennisman Jean Borotra. Le sport civil et l'éducation scolaire sont encore une fois mis en avant, aux dépens notamment du sport spectacle. Une Charte des sports est créée le 20 décembre 1940. Elle oblige chaque association sportive à obtenir l'autorisation du secrétariat d'État à l'Instruction publique. Un Comité national des sports est mis en place pour contrôler les fédérations, et chaque association sportive doit être affiliée à une fédération. Certaines sont même tout simplement dissoutes tel que le rugby à XIII, exemple par excellence du sport professionnel. Sa ligue, la LFRT, est dissoute par le décret du Maréchal Pétain du 19 décembre 1941 et dont les biens sont transmis à la Fédération française de rugby²³. A l'école, le nombre d'heures d'éducation physique est augmenté significativement et va de pair avec la création de nouveaux diplômes. Les infrastructures, elles, ne se multiplient pas, notamment à cause de du manque de matériel disponible. En avril 1942, Jean Borotra est remplacé par le colonel Jep Pascot, qui renforce les contrôles sur les associations sportives et les fédérations et applique les lois antisémites de l'État. Le contrôle de l'État

²⁰ CALLEDE Jean-Paul, « Les politiques du sport et leurs métamorphoses », *Informations sociales*, vol. 187, no. 1, 2015, pp. 14-23.

²¹ TERRET Thierry, *Histoire du sport*, op cit. pp.49-66.

²² CALLEDE Jean-Paul, « Les politiques du sport et leurs métamorphoses », op cit..

²³ LACARCE Xavier, op cit., p.84.

n'affecte pourtant pas le rapport de la population aux fédérations et aux associations, au contraire. Les effectifs des fédérations explosent. Vichy priorise l'athlétisme et la natation, mais certains sports collectifs nouveaux ou jusque-là non-professionnels, tel que le basketball, le volleyball et le handball, se développent également grandement à ce moment-là. Ainsi, sous Vichy la fédération de football passe de 75 616 licenciés en 1939 à 277 832 en 1944, pour l'athlétisme c'est de 17 067 licenciés à 45 687²⁴, le basketball de 23 158 licenciés en 1939 à 83 340 en 1945 et le handball qui n'avait jusque-là pas de licenciés en a 5780 en 1944²⁵. Cela peut s'expliquer par la recherche d'un moment de liberté pour la population ainsi que l'opportunité du développement de certains réseaux de résistance.

Après la seconde guerre mondiale, la priorité n'est pas le sport. Pourtant, le constat est sans-appel : le territoire français est sous-équipé. Ni le Front Populaire dans sa courte existence ni le gouvernement de Vichy qui s'est confronté aux exigences de l'occupant n'ont pu changer la tendance. Ce problème n'est pas réglé par la IVe République non plus. La reconstruction du pays après la Libération représentant est la priorité²⁶. C'est sous la Ve République que, comme nous allons le voir plus tard, de vraies mesures concernant le développement des infrastructures sportives au niveau national sont prises.

Le sport est donc devenu en moins d'un siècle un élément important de la société française. Son développement a dépendu d'initiatives personnelles, des fédérations et des clubs, de l'Etat mais aussi des municipalités donc l'implication est plus tardive. Cependant tous les historiens ne datent pas les débuts de la politique sportive municipale en tant que telle au même moment. Certains ne voient son apparition qu'avec celle des Offices Municipaux des sports, créés par la circulaire du 22 décembre 1944. D'autres la datent à la première partie du XXe siècle dans certaines villes, Lyon notamment²⁷. La politique sportive municipale s'impose dès que la construction de grandes infrastructures

²⁴ TERRET Thierry, *Histoire du sport*, op cit. pp.67-83.

²⁵ DEMEYER Albert, DUMAS Robert, op cit., p.139

²⁶ CALLEDE Jean-Paul. « Réseaux d'équipements sportifs, innovation culturelle et fonctionnalité urbaine », *Histoire, économie & société*, vol. 26, no. 2, 2007, pp. 75-85

²⁷ SAINT-MARTIN Jean, « La politique sportive d'Edouard Herriot (1914-1939) », *In*. BENOIT Bruno, BERNARD Mathias (dir.), *Le maire et la ville dans la France contemporaine*, Presses universitaires Blaise Pascal, col. « Histoires croisées », 2012, p.245-260.

est nécessaire, puisque l'initiative privée ou associative ne peut s'occuper de la construction et de l'entretien d'installations sportives significatives²⁸.

Par « politique sportive municipale », nous entendons ici toutes les actions que la municipalité peut exécuter pour aider au développement du « sport » au sens large, que nous avons vu plus tôt, que ce soit donc dans son sens purement compétitif ou dans un sens d'éducation physique. Les aides apportées au sport spectacle tout comme celles au sport de masse ou au sport scolaire sont donc prises en compte. Nous entendons cette « aide » au sens financier avec les subventions aux associations ou la construction d'infrastructures tout comme au sens logistique dans l'organisation des événements ou l'organisation au sein des associations.

Si Lyon avait été sous certains aspects en avance, nous verrons lesquels par la suite, sur la plupart du reste de la France aux débuts d'Edouard Herriot, cette avance n'est pas nécessairement maintenue le reste de son mandat. A la mort de ce dernier en 1957, Lyon est à l'image du reste de la France en retard sur les infrastructures sportives. L'objectif de son successeur Louis Pradel est de moderniser la ville pour lui donner la plus grande importance possible au niveau national. Cela passe notamment par le sport, domaine dans lequel il est aidé par son fidèle adjoint Tony Bertrand. Nous voulons ici nous demander si la municipalité lyonnaise sous Louis Pradel et Tony Bertrand a été novatrice ou si, au final, Lyon ne s'inscrit pas tout simplement dans la dynamique nationale de développement du sport à cette période.

Tout d'abord, nous ferons un état des lieux, avec la politique sportive d'Edouard Herriot et son héritage, puis la politique sportive nationale à partir de 1958. Après une présentation des vies et des idées de Louis Pradel et Tony Bertrand, nous détaillerons les projets d'infrastructures déjà amorcés qu'ils ont continué. Puis nous passerons en revue les grands projets qui distinguent la municipalité lyonnaise avec la candidature aux Jeux Olympiques de 1968, la piste de ski de la Sarra et la patinoire Charlemagne. Enfin, nous étudierons dans sa globalité la politique sportive municipale de Louis Pradel et Tony Bertrand et l'impact qu'elle a eu sur le sport à Lyon.

²⁸ CALLEDE Jean-Paul. « Réseaux d'équipements sportifs, innovation culturelle et fonctionnalité urbaine », op cit.

La politique sportive sous Louis Pradel et Tony Bertrand, a déjà été étudiée par des travaux concernant des projets spécifiques : la piscine du Rhône²⁹, la piste de ski de la Sarra³⁰ ou encore la candidature aux Jeux Olympiques de 1968³¹, mais aucun travail n'a été effectué concernant la globalité de la politique sportive municipale durant cette période. Les travaux sur la politique sportive de Lyon dans sa globalité concernent eux la politique d'Edouard Herriot, le plus développé étant la thèse d'Élisabeth Lê Germain³².

Les sources relatives à notre recherche se trouvent essentiellement aux archives municipales de Lyon. Ont été consultées les délibérations des conseils municipaux (cotes 2018W et 1217WP/205) ainsi que les procès-verbaux des réunions de l'Office Municipal des Sports et de la Commission des sports (778WP/19). Les dossiers relatifs à certains établissements municipaux ont été utilisés : 224WP/10 (Palais des sports de Gerland), 224WP/11 (Patinoires Charlemagne et Baraban), 425WP/180 (Piscine de Vaise), 1746W/65 (piscines de Lyon). Tony Bertrand ayant déposé ses archives personnelles, les cotes concernées, 2780W/11 et III/632, ont été consultées. Ont également été utilisés la liste et nomenclature des établissements sportifs municipaux en 1972 (1746W/76) ainsi que le programme pour les Jeux Olympiques de 1968 (1C/707833).

²⁹ BEGUET Anne-Laure, *La piscine du Rhône de Alexandre Audouze-Tabourin (1962-1965). Un exemple d'architecture labellisée 'Patrimoine du XXe siècle'*, 2006, mémoire de Master 1 Histoire de l'art, option Patrimoine, Université Lyon 2.

³⁰ PELLATON Emma, *La piste de ski de la Sarra à Lyon (1964-1975)*, 2020, Mémoire de Master 1 Archives, Université Lyon 3

³¹ BRESSY Lou, *La candidature de Lyon aux Jeux Olympiques de 1968*, 2023, Mémoire de Master 1 Archives, Université Lyon 3

³² LÊ GERMAIN Élisabeth, *La politique sportive de la ville de Lyon au temps d'Édouard Herriot : 1905-1957*, 2001, Thèse de doctorat, Université Lyon 1

I.- Mise en Contexte

1.- Un contexte favorable au développement du sport à Lyon

a) Les initiatives et politiques sportives sous Édouard Herriot (1905-1957)

Edouard Herriot est sans aucun doute le plus célèbre des maires de Lyon. Nous ne nous attarderons pas ici sur sa politique générale mais nous nous concentrerons sur sa politique sportive.

Edouard Herriot n'est pas le premier maire de Lyon qui ait fait des projets pour l'équipement destiné à l'éducation physique ou au sport. Ses prédécesseurs Antoine Gailleton et Jean-Victor Augagneur ont tous deux eu pour projet l'association chaque école municipale un gymnase ou un terrain de sport pour faciliter l'éducation physique rendue obligatoire dans les programmes scolaires par une loi de 1880³³.

La réalisation la plus célèbre d'Edouard Herriot pour le sport à Lyon est le stade de de la Mouche, aussi connu sous le nom de Gerland. Ce stade est à l'origine construit pour l'Exposition Internationale Urbaine de Lyon de 1914, mais les travaux ne commencent que la même année. Le stade n'est donc achevé qu'en partie pour l'exposition, la construction ayant commencé trop tardivement car votée et validée au Conseil municipal du 3 août 1913. La Première guerre mondiale retarde encore plus son exécution, et il n'est inauguré dans son entièreté qu'en 1926. Avec une capacité significative pour l'époque de 30 000 places (pour comparaison, le stade de Colombes pour les JO de 1924 avait une capacité de 45 000 places), il est l'œuvre de l'architecte Tony Garnier, responsable de nombreuses constructions à Lyon sous l'ère Edouard Herriot. Lyon eut l'intention d'en faire un stade olympique, puisque la ville candidata à l'organisation des Jeux Olympiques de 1924, mais la volonté de Pierre de Coubertin d'avoir ses derniers jeux en tant que président du CIO dans sa ville natale l'emporta et les Jeux furent attribués à Paris.

³³ LÊ-GERMAIN, Elisabeth, « Lyon, une longueur d'avance », *In*. ARNAUD pierre, TERRET Thierry (dir.), *Le sport et ses espaces XIXe-XXe siècle* : Actes du colloque tenu au 120e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques à Aix-en-Provence en octobre 1995, Editions du CHTC, 1998, pp.93-105.



AML III/546/1 : Vue aérienne de Lyon en 1926, avec notamment le Stade de Gerland

Pour la gestion du stade, la municipalité se dote d'un Comité lyonnais des sports, dirigé par l'ancien chef du cabinet du maire. Le rôle de ce comité est d'encourager la jeunesse à faire du sport, mais est aussi un outil de contrôle du sport et de l'éducation physique dans la ville³⁴. Si cette enceinte pourrait donner l'impression qu'Edouard Herriot est un amateur de sport spectacle, il n'en est rien³⁵. Le stade de Gerland fut d'ailleurs peu utilisé sous Edouard Herriot quand on le met en relation avec sa grandeur et son coût. Dans sa politique sportive, E. Herriot a plus souvent privilégié l'éducation comparativement aux infrastructures sportives. Pour le maire, le sport doit être démocratisé et non réservé aux élites, il doit être un moyen de lutte contre les inégalités. Cette politique est notamment incarnée par les fêtes de la Jeunesse organisées à Lyon. Le sport répond aussi à des principes hygiénistes, ainsi E. Herriot disait « Construire un hôpital c'est de l'assistance ; construire un stade, c'est de la prévoyance »³⁶. L'éducation physique est elle aussi prise au sérieux par la municipalité, qui crée l'Institut lyonnais d'éducation physique (ILEP) en 1920, dix ans avant que soient créés les Instituts régionaux d'éducation physique de France, et constitue donc une politique novatrice³⁷.

³⁴ SAINT-MARTIN Jean, op cit.

³⁵ SAINT-MARTIN Jean, ARNAUD Pierre, « Le sport et l'internationalisation de Lyon », *In. Lyon, ville internationale ?*, sous la direction de PAYRE Renaud, Editions Libel, 2013, pp. 216-225.

³⁶ LÊ-GERMAIN, Elisabeth, « Lyon, une longueur d'avance », op cit.

³⁷ SAINT-MARTIN Jean, op cit..

Autres infrastructures, le développement des piscines a été assez tardif en France. D'abord pour des considérations hygiénistes variées, puis parce que ce sont surtout les bains qui se développent. Au XIXe siècle, il y a déjà une importante présence des bains en France. L'autre forme de baignade est celle en pleine eau, mais elle est dangereuse et est souvent pratiquée nu, ce qui pose un problème de décence. C'est également à ce moment-là que commence à se développer la natation « sportive » en Angleterre, qui arrive entre la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle en France. A Paris, pour éviter la baignade dans la Seine, la municipalité fait un choix novateur. Elle aide à financer la première piscine qui ouvre en 1884, établissement privé sur lequel la ville a un droit de regard. La première piscine municipale ouvre en 1895, unique en France à cette époque³⁸.

A Lyon, l'idée d'un établissement de baignade sur les bords du Rhône n'est pas novatrice. Un avant-projet de bains publics et gratuits (jusque-là les bains présents à Lyon étaient privés³⁹) sur le Rhône est déposé par le préfet en 1873. Il est ouvert aux abords du parc de la Tête d'Or en 1879, seulement pour les hommes. La fréquentation est plutôt bonne avec 800 baigneurs quotidiens. Mais n'ayant pas réduit la baignade en eau pleine et étant trop cher à nettoyer, l'établissement est fermé en 1895. Les bains douches sont ensuite privilégiés par la municipalité lyonnaise, puisqu'ils répondent aux problématiques hygiénistes tout en empêchant la dérive sportive, au détriment des piscines⁴⁰. La première piscine lyonnaise vient d'une initiative privée. C'est la piscine Delange, inaugurée le 2 février 1908, et située en face du parc de la Tête d'Or, dans le 6^e arrondissement, sur le boulevard Pommerol. C'est l'une des premières de Province⁴¹. Mais le grand public préfère toujours la nage en pleine eau, et les sportifs voient d'avantage la nage comme un sport d'été, préférant des sports comme le rugby et le football l'hiver. La piscine Delange enregistre un déficit important et le bâtiment devient un hôpital civil lors de la Grande guerre, puis est transformé par la suite en Palais d'hiver, célèbre établissement de spectacle.

Même après la guerre, la municipalité lyonnaise s'obstine sur les bains douches. Mais suite à des pressions des associations de natation puis de la population, amplifiées

³⁸ TERRET Thierry, *Naissance et diffusion de la natation sportive*, Coll. « Espaces et Temps du Sport », L'Harmattan, Paris, 1995

³⁹ TERRET Thierry. « La politique lyonnaise en matière d'installations balnéaires (XIXe -XXe siècles) », In : *STAPS*, volume 15, n°33, 1994. Natation, performances, sociétés. pp. 89-102

⁴⁰ TERRET Thierry, *Naissance et diffusion de la natation sportive*, op cit..

⁴¹ VELEZ Anne, *Les filles de l'eau : Une histoire des femmes et de la natation en France (1905-1939)*, Thèse de l'Université d'Angers, 2010

par la noyade d'un père et de ses deux enfants au barrage de l'Île Barbe, la municipalité accepte, en 1927, la construction d'une piscine. Cette piscine est implantée face au stade de Gerland. C'est un bassin ouvert, Edouard Herriot refusant d'avoir une piscine fermée. Les travaux commencent en 1929. Une deuxième piscine est rapidement décidée par la municipalité. Voté en Conseil municipal en 1931, la piscine rue Garibaldi ouvre ses portes en 1933. Ce brusque revirement, d'un refus de longue date d'installer une piscine à Lyon au vote de à deux piscines en quelques années n'a pas d'explication arrêtée. L'inexorable ascension du sport, notamment de la natation, et la concurrence avec la municipalité villeurbannaise semblent être les principales explications⁴².

Au niveau de la politique sportive, l'historienne Elisabeth Lê-Germain évoque un modèle lyonnais sous Edouard Herriot. Cette spécificité lyonnaise se distinguerait de ses contemporains. Cette vision historiographique n'est pas partagée par tous, mais on ne peut nier qu'Edouard Herriot a été l'un des premiers à mener ce qu'on pourrait appeler une politique sportive municipale, avec des infrastructures et des mesures significatives pour le sport. La « spécificité lyonnaise » reste la priorisation du sport éducatif tandis que le sport spectacle est presque ignoré. Toutefois, à la manière de sa politique globale, un certain essoufflement est perceptible après la Seconde Guerre Mondiale. Nous pouvons surtout parler d'un modèle lyonnais pour le reste de la France sous le Front Populaire, qui tout comme l'emblématique maire privilégie l'éducation sportive au détriment du sport spectacle⁴³.

La phrase « la politique d'Edouard Herriot est avant tout publique et républicaine avant d'être municipale et sportive »⁴⁴ de Jean Saint-Martin, professeur à la Faculté de sciences du sport de l'Université de Strasbourg, est probablement celle qui résume le mieux cette période.

b) Une conjoncture favorable au développement du sport sous Louis Pradel

Le décès d'Herriot en 1957 coïncide avec un autre événement dans l'histoire de France : la fin de la IV^e République. On rentre en 1958 dans la V^e République, présidée

⁴² TERRET Thierry. « La politique lyonnaise en matière d'installations balnéaires (XIX^e -XX^e siècles) », op cit.

⁴³ SAINT-MARTIN Jean, op cit..

⁴⁴ Ibid.

par Charles De Gaulle, qui donne une nouvelle impulsion dans le développement du sport français.

Comme nous l'avons dit en introduction, le sport est alors en retard en France, surtout au niveau des infrastructures. Au 1er janvier 1958, 52 départements n'ont pas de piscine couverte et 8 n'en ont aucune, 43 départements n'ont pas de salle de sport et 11 n'ont pas de stade⁴⁵.

En 1959, Maurice Herzog est nommé à la tête du tout juste créé haut-commissariat à la Jeunesse et aux Sports. Ce dernier promulgue deux lois-programmes en 1962-1965 et 1966-1969 pour les équipements sportifs et socio-éducatifs. La première mène à la construction de 1000 piscines et de 1500 stades et terrains de jeu, pour un coût de 575 millions de francs. La deuxième permet la construction de 2850 stades et de 1480 gymnases supplémentaires. Nous sommes là sur une explosion du nombre d'infrastructures en France, pour compenser le retard pris jusque-là⁴⁶.

A cela s'ajoute la forte augmentation du nombre de licenciés sportifs. Ce phénomène qui, comme nous l'avons vu plus tôt, avait explosé sous l'occupation s'est ralenti dans l'après-guerre puisqu'on passe de 869 641 licenciés aux sports olympiques en 1949 à 907 677 en 1958. En revanche, les résultats dans les vingt premières années de la V^e République sont édifiants puisque de ces 907 677 licenciés en 1958, pour 3 360 864 en 1978, soit une multiplication par 4. Le phénomène est aussi présent chez les sports non-olympiques qui passent de 370.000 licenciés en 1958 à 1 691 292 en 1978. Les explications sont multiples, principalement le baby-boom d'après-guerre et l'augmentation du niveau de vie qui a donné plus de temps libre à la population⁴⁷.

C'est aussi la période de l'avènement du sport spectacle qui ne peut plus être ignoré par l'État. *L'Équipe* prend la suite de *L'Auto*, disparu puisqu'accusé de collaboration, et s'impose comme premier journal sportif de France. Presque tous les sports se professionnalisent, même le tennis en 1968, pourtant jusque-là sport amateur par excellence. La télévision permet la diffusion du sport au plus grand monde puisque 9% des foyers français sont équipés d'un téléviseur en 1958 et 42% en 1965. La télévision

⁴⁵ AMAR Marianne, *Nés Pour Courir : Sport, Pouvoirs et Rébellions (1944-1958)*, Presses Universitaires de Grenoble, 1987.

⁴⁶ TERRET Thierry, *Histoire du sport*, op cit., pp.67-83.

⁴⁷ Ibid.

couleur arrive en 1967 et les Jeux Olympiques de Grenoble de 1968 sont donc les premiers diffusés en couleur. Les années entre 1964 et 1968 sont aussi des années dorées pour le sport français (sauf le football), ce qui explique ce gain global de popularité pour le sport⁴⁸.

La fin des trente glorieuses s'associe en quelque sorte avec un essoufflement de cette politique. La troisième loi-programme (1971-1975) a du mal à être financée en raison de l'inflation et la plupart des sports français connaissent une disette des résultats internationaux, en dehors du rugby. Les résultats médiocres aux Jeux Olympiques des années 70 mènent Pierre Mazeaud à débloquer des grosses aides pour les sportifs de haut niveau à partir de 1976⁴⁹.

La municipalité Pradel concorde donc avec un développement global du sport et des infrastructures en France.

2.- La municipalité lyonnaise entre 1959 et 1977

a) La municipalité Louis Pradel : ses principes et ses projets

Louis Pradel est né le 5 décembre 1906 dans le 3^e arrondissement de Lyon. Son père est bistrotier, ce qui n'est pas forcément favorable à l'éducation d'un enfant, c'est pourquoi le jeune Pradel grandit chez ses grands-parents. Il fait ses études au Collège technique de Tarare pour être gareur (*ie* mécanicien des métiers à tisser) puis travaille à partir de 1928 en tant qu'agent commercial à la succursale Peugeot à Lyon.

En parallèle, il s'engage dans deux domaines fort différents qui ont eu un grand impact sur le reste de sa vie. Tout d'abord, il rejoint la section rugby du Football Club de Lyon (FCL) en 1922, dans laquelle il reste jusqu'en 1936. Par la suite, il n'abandonne pas le sport mais se tourne vers des disciplines moins physiques que le rugby telles que l'athlétisme ou le tennis⁵⁰. Cela est traduit bien l'intérêt que Louis Pradel a pour le sport, et qu'il garde lors de sa vie politique.

Outre le sportif, son deuxième engagement est politique. Il entre dès ses 18 ans aux jeunesses radicales socialistes. Son père lui-même était un radical, c'est sûrement pour cette raison ainsi que pour son admiration pour la personne d'Edouard Herriot, que

⁴⁸ DIETSCHY Paul, CLASTRES Patrick, *op cit.*, pp.167-177.

⁴⁹ DIETSCHY Paul, CLASTRES Patrick, *op cit.*, pp.178-185.

⁵⁰ SAUZAY, Laurent, « Louis Pradel, le maire radical constructeur (1957-1976) » *In. Lyon radicale, un siècle de maires radicaux (1872-1976)*, Editions lyonnaises d'art et d'histoire, 2001, pp.110-185.

Louis Pradel s'engage parmi les radicaux, plus que par conviction politique pure. Il se rapproche d'Herriot lors de la campagne électorale de 1932 et c'est à ce moment-là qu'il devient un des hommes de confiance de l'emblématique maire de Lyon.

Sous Vichy, il crée avec ses amis le réseau résistant nommé le Coq Enchaîné en 1941. Il est également à partir de 1942 secrétaire du Comité de libération clandestin de Lyon. Cet engagement, ainsi que sa proximité avec Herriot, à ce moment-là toujours déporté en Allemagne, expliquent qu'il soit nommé parmi les 56 conseillers municipaux de Lyon par Yves Farge, alors commissaire de la République, à la Libération⁵¹.

Il est définitivement élu au conseil municipal lors des élections du 29 avril 1945 ainsi qu'au Conseil Général dans le 8^e canton. Il devient ensuite deuxième adjoint d'Edouard Herriot après les élections de 1953. Le 30 mars 1955, Pradel est nommé adjoint aux sports, fonction qu'il prend très à cœur. Malgré ce rôle, Louis Pradel ne bénéficie pas forcément d'un statut prépondérant dans la vie politique lyonnaise. Il reste en quelque sorte « l'ombre » d'Herriot de qui il reste proche jusqu'à la mort de ce dernier.

Edouard Herriot meurt le 26 mars 1957, après avoir été maire de Lyon pendant 46 ans. Il faut alors un maire intérimaire jusqu'aux élections municipales de 1959. C'est Louis Pradel qui est nommé par ses pairs, à la surprise générale, et qui devient officiellement le nouveau maire de Lyon le 14 avril 1957. Très vite, Louis Pradel cherche à lancer des projets, car Lyon a du retard à rattraper, causé par l'immobilisme d'Herriot depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

S'il y a bien une chose pour laquelle Pradel restera dans les mémoires, c'est son amour pour la construction. L'historien Laurent Sauzay a écrit « En dix-neuf ans de règne, Louis Pradel a bien plus construit qu'Edouard Herriot en cinquante-deux ans ». Tous les maires de France dans les années 60 sont des maires bâtisseurs, conséquence directe des Trente Glorieuses et d'un retard dans le développement des villes en France, qui doivent être modernisées. Mais Pradel en reste l'exemple le plus frappant, pour trois raisons. Tout d'abord, il est le seul maire d'une grande ville française à n'exercer aucune fonction au niveau de la vie politique nationale, ce qui lui laisse bien plus de temps pour s'occuper de la ville de Lyon. Deuxièmement, Herriot avait laissé des finances très saines pour la

⁵¹ CURTET Raymond, GIRI René, SAUSSAC Roland, BENOIT Bruno, MOISSONNIER Maurice, PREVOSTO Jacques, MURE André, *24 maires de Lyon pour 2 siècles d'histoire*, Lyon, Éditions Lugdunum, 1994

ville, avec 7 milliards de francs encore disponibles dans les caisses à sa mort. Et pour finir, Pradel est tout simplement quelqu'un qui apprécie particulièrement le côté bâtisseur de sa fonction. Il était connu pour passer très régulièrement sur les chantiers.

Louis Pradel doit collaborer avec l'Etat pour les grands projets à Lyon, tels que la Duchère, l'aménagement du quartier de la Part-Dieu ou encore le tunnel sous Fourvière. Cela n'empêche pas le maire d'avoir des projets qui correspondent à sa vision du développement urbanistique de Lyon : la volonté d'être efficace et de construire vite et bien avant les soucis esthétiques. Celui qui fut surnommé « Zizi béton » n'est effectivement pas resté dans l'histoire pour la délicatesse de ses constructions, mais plutôt pour son amour du béton, dont le centre d'échange de Perrache, très critiqué, reste un des exemples les plus frappants.

Au niveau politique, Louis Pradel prend l'étiquette apolitique, malgré sa proximité avec le Parti Radical par le passé. Historiquement de gauche, la ville de Lyon balance à droite après la Seconde Guerre mondiale, cela se voit notamment dans les résultats aux élections législatives, les députés de Lyon étant toujours à droite. Si la liste de Pradel en 1959 peut être qualifiée de centriste, socio-professionnelle et sportive, il s'allie pour les élections municipales de 1965 avec le centre démocrate de Jean Lecanuet, ce qui marque sa rupture avec la gauche. Aux élections de 1971, il y a même la présence d'un contingent de l'UDR (Union des démocrates pour la République) sur la liste P.R.A.D.E.L. (Pour la Réalisation active des Espérances lyonnaises)⁵².

Louis Pradel est ainsi un maire important dans l'histoire de Lyon. Loin de la politique nationale, ce qui explique en partie son absence d'étiquette politique, c'est un maire proche de sa population, qui se caractérise par toutes les constructions qui ont été réalisées sous son mandat, notamment celles sportives comme nous allons le voir ici.

b) Présentation du personnage de Tony Bertrand

On ne peut pas parler de la politique municipale sportive sous Louis Pradel sans évoquer son adjoint aux sports Tony Bertrand. Ce dernier n'ayant pas fait l'objet de biographies extensives, la majorité des informations données ici sont issues de son autobiographie⁵³, sauf si indication contraire.

⁵² SAUZAY, Laurent, op cit.

⁵³ BERTRAND Tony, *Si j'ai bonne mémoire*, Villeurbanne, Presses de l'imprimerie du bâtiment, 1994

Né le 31 août 1912 dans le 3^e arrondissement de Lyon, il est une des figures importantes de l'histoire du sport lyonnais. Issu d'un milieu modeste, ses deux parents travaillent à l'usine. Tony Bertrand découvre l'activité physique à l'école par le biais des échasses. Ses parents acceptent de l'inscrire au patronage de Saint-Louis de la Guillotière où il peut pratiquer les échasses ainsi que d'autres activités tel que le chant choral et le théâtre. En parallèle du patronage, il intègre la section sportive de la paroisse Saint-Louis nommé « l'Edelweiss » à 9 ans, il y pratique la gymnastique. Un de ses amis lui fait aussi découvrir le basketball, qu'il apprécie immédiatement.

Après avoir obtenu son CEP (Certificat d'études primaires) à 13 ans, il ne continue pas ses études. Son premier emploi est en apprentissage en tant que photogaveur aux Etablissements Delaye et Blondet. Tony Bertrand continue à pratiquer la gymnastique et le basketball et joue occasionnellement dans l'équipe de football en tant que gardien de but. Dans les ateliers où il travaille, il rencontre des futurs dirigeants sportifs tel que Amaury Galland (secrétaire Général du District du Rhône de football) ainsi que des athlètes du Lyon Olympique Universitaire (LOU) tel que François Roux (cross) et Denis Bellemin (sprint et saut en longueur). Ces derniers le convainquent de s'inscrire au LOU à la section basketball. Par la suite, il s'inscrit également à la section athlétisme, discipline vue comme complémentaire au basketball à l'époque⁵⁴. En basketball, il intègre l'équipe première du LOU et devient capitaine, il joue au côté de joueurs membres de la sélection du lyonnais tels que le futur international français Gaby Gonnet (7 sélections en équipe de France⁵⁵).

Lors de son service militaire, il est affecté à la base aérienne de Lyon avec laquelle il gagne la première édition du Championnat de France Militaire de basketball en 1934. Ce match remporté dans une finale organisée à Roland Garros contre le 402^e D.C.A. de Metz sur le score de 31 à 17, rencontre durant laquelle Tony Bertrand était remplaçant⁵⁶. Il a parmi ses coéquipiers l'international Marcel Exquis. En athlétisme, il se distingue en saut en longueur, en course de haies et sur les lancers, et obtient le titre de champion du Lyonnais de décathlon. Lors de son service militaire, il remporte deux titres de Champion de France de Corps d'Armée avec un titre en saut en longueur et l'autre en relais 4x100m.

⁵⁴ DEMEYER Albert, DUMAS Robert, *Basket-Ball en Rhône-Alpes – Hommes, Femmes et Equipes*, Villeurbanne, Edition du Mot Passant, 2007

⁵⁵ FFBB, *Historique des matchs* [en ligne] <https://www.ffbb.com/edf/historique-des-matches>

⁵⁶ BOUGE M.-E., « La Base Aérienne de Lyon a remporté le premier titre de Champion de France », *Basket-ball*, n°75, 29 mars 1934

En gymnastique, il montre aussi ses capacités d'athlète complet aux concours organisés par le F.G.S.P.F. (Fédération gymnastique et sportive des patronages de France). Ces concours existent depuis 1898. La plupart se limitent au niveau national, mais certains invitent des gymnastes étrangers, tel que Paris en 1937 réunissant plus de 25 000 gymnastes français et 2000 étrangers⁵⁷. C'est donc un évènement d'une grande envergure. Tony Bertrand participe au concours avec plusieurs épreuves combinées : course, saut, lancer, poids et haltères. Il est champion de France en 1937 à Paris, en 1938 à Blois et en 1939 à Grenoble.

En plus d'être un sportif accompli, il s'engage dans le monde du sport en tant qu'entraîneur. Il entraîne tout d'abord les jeunes de l'Edelweiss. En 1936, il est invité par le F.G.S.P.F. à suivre un stage de moniteur à l'École Supérieure d'Éducation Physique de Joinville. La même année, appréciant de moins en moins son travail en atelier, il accepte la proposition de devenir entraîneur de la section féminine de basketball et d'athlétisme du LOU qui vient tout juste d'être créée. C'est par ailleurs parmi les femmes qu'il entraîne qu'il rencontre sa future femme, Elise Mousset. En 1940 après sa démobilisation, il continue de travailler en tant que moniteur et entraîneur dans des associations sportives. Il rejoint en janvier 1941 le C.N.M.A. (Collège National de Moniteurs et d'Athlètes) à Antibes. Cette institution, créée par Jean Borotra, le commissaire général à l'éducation physique et aux sports du gouvernement de Vichy, a pour objectif d'aider le projet de « Révolution nationale » de la France en formant des cadres du sport et de l'entraînement général. La première promotion, celle de Bertrand est constituée de 127 stagiaires, encadrés par 42 personnes en grande majorité d'anciens sportifs et/ou des anciens militaires de Joinville⁵⁸. Il ressort du C.N.M.A. avec le statut de moniteur chef. Il est nommé attaché à la Direction Régionale du Haut-Commissariat pour l'Académie de Lyon et exerce également la fonction d'entraîneur de la section athlétisme du LOU. Il y entraîne des athlètes réputés tel que René Valmy et Jean Balezo, tous deux multiples champions de France. Contacté par l'ancien rugbyman René Barnoud, il intègre le réseau de résistance « Sport Libre » en 1943 dont il rejoint le directoire national, au siège du Comité National des Sports en 1944.

⁵⁷ GRÉNINGER, Fabien. « Les concours nationaux catholiques en France (1911-1939) : un modèle original de fête de gymnastique ? ». In *Les politiques au stade*, édité par GOUNOT André, JALLAT Denis, et CARITEY Benoît, Presses universitaires de Rennes, 2007

⁵⁸ GOMET Doriane. « Le Collège national des moniteurs et athlètes (CNMA) : premier grand centre de construction de l'excellence sportive ? (1940-1944) ». In : *Les Cahiers de l'INSEP*, n°46, 2010. Histoire(s) de la performance du sportif de haut niveau. pp. 203-211.



AML 362II/11 : Tony Bertrand en tenue d'entraîneur aux JO de Londres en 1948

Après la guerre, il continue ses fonctions d'entraîneur national. Il est ainsi entraîneur de l'équipe de France lors des Jeux Olympiques de Londres en 1948, à ceux d'Helsinki en 1952 ainsi qu'aux JO de Melbourne en 1956. C'est au cours des années 50 qu'il fait la connaissance de Louis Pradel, alors adjoint d'Edouard Herriot. Ils se rapprochent progressivement au fil des années et pour les élections de 1959, Louis Pradel lui propose de figurer sur sa liste dite apolitique « Liste d'Union et de Défense des Intérêts de la Ville de Lyon ». Tony Bertrand était vingtième sur cette liste et 23 des personnes de la liste de Pradel sont élues, Tony Bertrand est donc élu conseiller municipal. Il est alors

nommé à la délégation des sports et de la jeunesse, ainsi qu'en tant que président de l'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports. Il dépose après son élection sa démission en tant qu'entraîneur national. Il exerce pendant quelques mois la direction de l'École nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix.

Il participe à l'organisation d'évènements internationaux. Ainsi, il occupe le rôle de technicien pour le déroulement des Jeux Méditerranéens à Beyrouth, au Liban, de 1959. Il aide également à l'organisation des premiers Jeux de l'Amitié en décembre 1961 à Abidjan en Côte d'Ivoire, le gouvernement ivoirien lui décerne alors le titre de Commandeur de l'Ordre National de Côte d'Ivoire. Il aide aussi à la deuxième édition de ces Jeux, cette fois-ci à Dakar, après laquelle Tony Bertrand reçoit la Croix d'Officier du Mérite National Sénégalais. Il aide à la préparation l'organisation des 2^e Jeux du Pacifique Sud à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, qui se déroulèrent en décembre 1966. Suite à cela, il est nommé Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, décoration reçue après son retour à Lyon, le 28 octobre 1967. Il fait également partie de la promotion dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur de 1970.

Au niveau de la politique lyonnaise, Tony Bertrand est élu adjoint d'arrondissement dans le 8^e arrondissement en 1965 suite à l'instauration des listes bloquées par arrondissement, puis réélu en 1971. Il remporte en 1967 l'élection pour

devenir conseiller général du 12^e canton et est réélu de justesse en 1973. Après sa création en 1969, il est un des représentants de la municipalité lyonnaise à la COURLY. Après les élections de 1971, il est désigné Président de la Commission Générale, en plus de sa délégation. Après le décès de Pradel, aux élections municipales de 1977, la liste P..R.A.D.E.L. du 8^e arrondissement, sur laquelle il est, échoue aux élections face à la liste d'union de la gauche. C'est le médecin Jean Génety qui prend sa suite en devenant adjoint (et non plus conseiller) aux sports. Elu vice-président de l'assemblée départementale en 1976, Tony Bertrand continue la politique au niveau départemental en étant élu en octobre 1977 délégué du Conseil Général au Conseil Régional, mandat qu'il perd suite à sa défaite aux élections de 1979.

Tony Bertrand meurt en 2018, à l'âge de 105 ans. La carrière politique de cet homme, sportif avant d'être politique, fut intimement liée à celle de Pradel, puisqu'elle se finit très vite après la mort de ce dernier. Il reste connu pour ses apports au sport à Lyon en tant que conseiller municipal, que nous allons voir aujourd'hui.

3.- La continuation de projets déjà amorcés

a) Le Palais des sports de Gerland

De toute évidence, les places manquent dans les salles déjà existantes. Cependant, c'est un évènement précis qui motiva la demande de la création d'une salle municipale auprès d'Edouard Herriot. Le 22 novembre 1952, se déroule une rencontre de basketball au Hall de la Métallurgie, salle située à la Foire de Lyon, dans le 6^e arrondissement. Plus de 5000 personnes viennent assister à cette rencontre, dans une salle ne pouvant en contenir que 3000. Pour rentrer dans la salle certains bousculent le service d'ordre, et d'autres montent sur les échafaudages. Une de ces personnes fait une chute qui le conduit à l'hôpital. Cet évènement est utilisé comme preuve de la nécessité d'une nouvelle salle à Lyon, en raison notamment de la hausse de la popularité du basketball en France⁵⁹.

Plusieurs solutions sont alors envisagées, comme faire construire des tribunes permettant de recevoir 5000 à 6000 spectateurs au Hall de la Métallurgie. Tribunes que la municipalité mettrait à la disposition des sociétés de basket et sous-louerait à d'autres sports pour les rentabiliser⁶⁰. D'autre envisagent la construction d'une

⁵⁹ AML 224WP/10 : Séance de la Commission général du 1^{er} décembre 1952

⁶⁰ Ibid.

salle pouvant contenir 10 000 spectateurs. Mais le basketball à Lyon comptant 2 salles pour 7000 licenciés, la priorité semble donnée à une rénovation du Hall de la Métallurgie, accompagnée de la construction de salles d'entraînement⁶¹.



AML 224WP/10 : Dessin du projet d'un palais des sports et d'une piscine d'été quai Achille Lignon

L'Office municipal des sports de la ville de Lyon reçoit une réponse négative de la Foire de Lyon concernant la cession du Hall de la Mécanique. Un nouvel emplacement est privilégié : Quai Achille Lignon, en amont du Pont de la Boucle et qui ferait partie de la Foire de Lyon qui, l'OMS l'espère, pourrait alors apporter une aide financière à la construction du bâtiment⁶². Mais bien que le président du Conseil d'Administration de la Foire, Lucien Chatin, ne s'oppose pas à la construction d'une salle omnisport, il dit qu'il n'est pas envisageable pour la Foire d'apporter une aide financière au projet. De plus, il préférerait que cette salle soit érigée au niveau de l'entrée principale de la Foire sur le Parc de la Tête d'Or, face à l'Atrium du Grand Palais⁶³. L'OMS s'oppose à cette dernière proposition, projetant de construire aux abords de la salle une piscine, nécessitant la présence du quai. La salle envisagée quai Achille Lignon avec une capacité de 10 000 places, demandait alors de nombreux aménagements puisque sa construction devait enjambrer la promenade et la chaussée et même déborder sur le parc de la Tête d'Or, et

⁶¹ AML 224WP/10 : Procès-Verbal de la réunion de l'OMS du 8 décembre 1952

⁶² AML 224WP/10 : Procès-Verbal de la réunion de l'OMS du 9 mars 1953

⁶³ AML 224WP/10 : Lettre de Lucien Chatin à l'adjoint Fieschi, 22 mai 1953

nécessitait un tunnel de 60 mètres de long⁶⁴. La Commission consultative de la Foire émet le 19 octobre 1953 un avis favorable au projet de cette salle omnisport, quai Achille Lignon, sans participation financière de la Foire mais nécessitant son accord pour les plans du projet⁶⁵.

Après un an et demi sans avancement du projet, l'adjoint aux sports Louis Pradel demanda, et obtint, d'Edouard Herriot la somme d'1 million de francs, inscrite au budget de l'exercice pour un concours d'architectes concernant l'avant-projet⁶⁶. Mais lors de la séance de l'OMS du 19 janvier 1956, le projet quai Achille Lignon est considéré irréalisable. Le procès-verbal de cette réunion n'étant pas disponible, la raison de cette décision est hasardeuse à avancer. Lors de cette même réunion, l'adjoint Pradel suggère que la construction de la salle se fasse finalement sur les terrains à proximité du stade municipal de Gerland⁶⁷.

Il est alors demandé aux ligues du lyonnais, dans plusieurs sports, de donner leur avis sur les différents emplacements envisagés pour le palais omnisports. N'est conservé aux archives que l'avis de la ligue du lyonnais du basketball, qui a classé les cinq emplacements proposés. L'emplacement qu'elle privilégie est le terrain militaire de la Caserne de la Part-Dieu, situé à l'angle du boulevard Vivier-Merle et de la rue Dessaix. Cet emplacement ne nécessite aucune démolition de bâtiment en dur, est bien desservi par les transports et possède les dégagements suffisants sur les rues et avenues longitudinales. Le deuxième emplacement privilégié est au niveau du Fort de la Vitriolerie. Deux terrains sont disponibles aux abords du fort : l'un au niveau de la rue Gustave Nadaud (mais que l'autorité militaire pourrait rejeter puisque gênant l'entrée du fort), l'autre au niveau de la rue des Girondins (où la ligue du lyonnais de basketball considère qu'il n'y a « aucune objection possible », le terrain étant libre). La situation géographique est considérée comme bonne, à 1km du Pont Galliéni et à proximité des plusieurs lignes de bus. Le troisième emplacement classé par la ligue du lyonnais de basketball est celui de Gerland. Peu emballée par la perspective, la ligue lui reproche son éloignement géographique et considère que cela risque de freiner la rentabilité future de

⁶⁴ AML 224WP/10 : Procès-Verbal de la réunion de l'OMS du 3 juillet 1953

⁶⁵ AML 224WP/10 : Lettre de Lucien Chatin à Edouard Herriot, 19 octobre 1953

⁶⁶ AML 224WP/10 : Lettre de Louis Pradel à Edouard Herriot, 25 mai 1955

⁶⁷ AML 224WP/10 : Extraits des Procès-Verbaux de l'OMS, 24 février 1965

la salle. Les deux dernières solutions, l'entrée de la Foire et le vélodrome de la Tête d'Or, sont considérées par la ligue comme devant être abandonnées. L'entrée de la Foire pose problème en raison du calendrier de la Foire qui rendrait indisponible la salle une partie de l'année, la situation topographique qui rendrait la construction onéreuse et les dimensions du terrain qui ne permettraient qu'une petite construction. Le Vélodrome de la Tête d'Or, bien que séduisant par son cadre, nécessite de significatifs travaux à cause de son cadre et pose des questions au niveau de l'accessibilité en transports⁶⁸.

Après maintes les discussions, le choix est arrêté définitivement sur Gerland, sur l'avenue Jean Jaurès en face de l'entrée du Stade municipal, lors de la réunion de l'OMS du 16 octobre 1956⁶⁹. En plus des avantages officiels de sa disponibilité et de sa proximité avec le stade, cet emplacement jusque-là occupé par des bâtiments en mauvais état et des familles logées dans des cabanes, permettant à la municipalité de se débarrasser d'un de ses bidonvilles⁷⁰. L'acquisition de deux terrains pour 120 millions de francs financés par un emprunt⁷¹ est validée par l'adjoint Rollet le 10 décembre 1956⁷² puis par Edouard Herriot le 11 janvier 1957⁷³. L'expropriation des habitants des immeubles est validée par le Conseil Municipal le 17 juin 1957⁷⁴. L'acquisition du terrain, d'une superficie de 13 162 mètres carrés est validée moyennant le prix global et forfaitaire de 30 millions de francs⁷⁵. Le 29 juillet 1958, le ministère de l'Éducation nationale de la jeunesse et des sports accorde une subvention de 9 millions de francs pour le projet⁷⁶.

Pour la construction, l'architecture et les installations sportives, l'inspiration est prise tant au niveau national qu'international : Tony Bertrand demande le règlement du stade Pierre de Coubertin à Boulogne-Billancourt⁷⁷, tout comme Louis Pradel envoie aux architectes les plans de la piste d'athlétisme du Madison Square Garden de New York⁷⁸.

⁶⁸ AML 224WP/10 : Rapport de la commission équipement sur le projet d'une salle omnisport, réunion au siège de la ligue du lyonnais de basket-ball le 22 mars 1956

⁶⁹ AML 224WP/10 : Extraits des Procès-Verbaux de l'OMS, 24 février 1965

⁷⁰ BERTRAND Tony, op cit., p.44

⁷¹ AML 224WP/10 : Note du chef de la 4e division pour le chef de la 5e division, 22 novembre 1956

⁷² AML 224WP/10 : Lettre de l'adjoint Rollet à l'ingénieur en chef de la ville (service immobilier), 10 décembre 1956

⁷³ AML 224WP/10 : Extraits des Procès-Verbaux de l'OMS, 24 février 1965

⁷⁴ AML 2018W/6 : Registre des délibérations du Conseil Municipal, séance du 17 juin 1957, p.44

⁷⁵ AML 2018W/6 : Registre des délibérations du Conseil Municipal, séance du 2 décembre 1957, p.161

⁷⁶ AML 224WP/10 : Lettre du ministère de l'Éducation nationale de la jeunesse et des sports à Louis Pradel, 29 juillet 1958

⁷⁷ AML 224WP/10 : Lettre de Tony Bertrand Lettre de TB au directeur du stade de Coubertin à Boulogne-Billancourt, 26 mars 1961

⁷⁸ AML 224WP/10 : Lettre de Louis Pradel aux architectes, 6 mars 1959

L'avis des fédérations sportives, au-delà de l'emplacement est parfois demandé, tel que pour le revêtement du sol où les fédérations d'athlétisme, de basket-ball, de hand-ball, de hockey, de tennis et de volley-ball sont convoquées sur le chantier pour donner leur opinion⁷⁹. En 1959, la dépense prévisionnelle pour la salle est de 860 millions de francs, sans compter les subventions de l'Etat⁸⁰. Les travaux commencent le 2 janvier 1960.

Le Palais des sports est achevé au début de l'année 1962. Le premier évènement qui s'y déroule est un match de boxe mi-lourds le 11 mai 1962⁸¹. Plusieurs évènements y ont lieu en attendant l'inauguration, le 5 octobre 1962⁸². Ce jour-là, c'est le sport qui avait lancé le projet du Palais des Sports, qui est mis à l'honneur, puisqu'un match de basketball est organisé.

Il est demandé en juillet au comité de la région fédérale du lyonnais de la FFBB de trouver un adversaire. Le comité décide d'envoyer une invitation à deux fédérations : celle italienne et celle espagnole⁸³. L'équipe italienne n'étant pas disponible⁸⁴, c'est l'équipe espagnole qui dispute l'inauguration. L'équipe est composée d'une sélection des clubs des villes de Madrid et Barcelone, avec la présence d'internationaux comme José Ramón Ramos, Enrique Margall, Francisco Ramon, Juan Martinez, Javier Sanjuan. Certains ont participé aux Jeux Olympiques avec Emiliano Rodriguez (introduit au basketball Hall of Fame en 2007), Alfonso Martinez, Carlos Sevillano, Manuel Sainz et Francisco Buscato⁸⁵. L'équipe alignée par Lyon pour leur faire face est une sélection régionale, avec des joueurs lyonnais et certains venant de Saint-Etienne et de Roanne⁸⁶. Le célèbre animateur Jean Nohain est le maître de cérémonie (pour un coût de 8000 nouveaux francs (NF))⁸⁷. La première partie de la soirée d'inauguration est constituée des allocutions de Louis Pradel et de Maurice Herzog, Haut-commissaire à la Jeunesse et aux

⁷⁹ AML 224WP/10 : Lettre de Tony Bertrand adressée aux présidents des comités, 28 octobre 1961

⁸⁰ AML 224WP/10 : Lettre de Tony Bertrand à R. Lebert, adjoint délégué à la jeunesse et aux sports de la ville de Marseille, le 2 décembre 1959

⁸¹ AML 224WP/10 : PROCÈS-VERBAL de la séance de commission générale du 7 mai 1962

⁸² AML 224WP/10 : Extraits des Procès-Verbaux de l'OMS, 24 février 1965

⁸³ AML 224WP/10 : Lettre du secrétaire général du comité de la région fédérale du lyonnais de la FFBB à Louis Pradel, 20 août 1962

⁸⁴ AML 224WP/10 : Lettre du secrétaire général du comité de la région fédérale du lyonnais de la FFBB à Louis Pradel, 28 août 1962

⁸⁵ AML 224WP/10 : Lettre du président de la fédération de basketball espagnole

⁸⁶ AML 224WP/10 : Lettre du secrétaire général du comité de la région fédérale du lyonnais de la FFBB à Louis Pradel, 20 août 1962

⁸⁷ AML 244WP/10 : Contrat entre la ville de Lyon et Gilbert Richard mandataire de la compagnie artistique Jean Nohain, 4 août 1962

Sports. La seconde partie est le match de basketball (coût de 10000 NF), qui se solde par une défaite de la sélection lyonnaise⁸⁸. A la mi-temps du match, les spectateurs assistent la présentation de la section spéciale des sapeurs-pompiers (1000 NF) de Lyon. La troisième partie est un spectacle de l'artiste comique Fernand Raynaud (20000 NF) puis un match de boxe⁸⁹. L'organisation de l'inauguration a coûté 44.497 NF à la ville Lyon, pour des recettes de 16.931 NF soit un déficit de 27.566 NF.



AML 2780W/11 : Vue intérieure et extérieure du Palais des Sports de Gerland, 1963.



⁸⁸ AML 224WP/10 : Lettre du secrétaire général du comité de la région fédérale du lyonnais de la FFBB à Louis Pradel, 23 novembre 1962

⁸⁹ AML 2780W/11 : Plaquette pour l'inauguration du Palais des sports

Pour revenir sur des considérations techniques, le Palais des sports est construit sur un terrain de 13 162 mètres carrés. Il contient deux salles : le « grand palais » et le « petit palais ». Le grand palais possède une capacité maximale de 15 000 spectateurs dans le cas des sports de ring. Pour les sports qui occupent l'intégralité du plateau la capacité est de 9200 spectateurs (5200 assis et 4000 en promenoirs). La grande coupole du palais est d'une hauteur de 28m. Le plateau est de dimension 75x35m et sa matière est un sol rouge à base de caoutchouc. En plus du terrain pour les sports cités ci-dessus, il y a une piste d'athlétisme de 160m sur 5m de large ainsi qu'une fosse de sauts avec prise d'élan de 47m. Le bâtiment abrite également deux salles de presse, un centre médico-sportif, 12 postes de téléphone, un grand bar, une buvette à chaque niveau, deux grandes salles de réunions et un bureau de direction et d'administration. Les sportifs, disposent d'une salle d'échauffement et de rassemblement des athlètes de dimension 320m² et dont la matière est le même sol que celui de la salle municipale. De plus, il y a sous les gradins 5 salles d'entraînement spécialisées pour des sports : gymnastique, boxe, lutte, poids et haltères et escrime. Le petit palais a une capacité de 2700 spectateurs pour les sports de ring et de 1200 spectateurs pour les sports de plateau. Le plateau est un plancher de 41x21m⁹⁰.

La municipalité fait payer une location pour la salle, ainsi qu'un pourcentage sur le chiffre d'affaires global. Les recettes pour la ville viennent aussi d'une part sur les recettes des bars présents dans la salle et d'autre part du parking. Pour l'exercice 1932, le palais des sports a fait une recette de 97 226 francs, 159 377 en 1963, 102 549 en 1964⁹¹, de 122 871 en 1965⁹².

La municipalité Pradel a ainsi continué un projet déjà entrepris dès 1952 pour le mener à son terme, dotant Lyon d'un Palais des Sports à la hauteur des ambitions sportives de la ville.

b) La piscine du Rhône et les autres piscines lyonnaises.

⁹⁰ Ibid.

⁹¹ AML 224WP/10 : Montant total des redevances par la ville de Lyon pour le palais des sports les années 1962, 1963 et 1964, 29 janvier 1965.

⁹² AML 224WP/10 : Service Sports et Jeunesse, recette de l'exercice 1965 subdivision des établissements sportifs

Nous avons déjà détaillé plus tôt l'historique des piscines à Lyon. Ainsi à la fin de la municipalité Herriot, il existe 2 piscines à Lyon : la piscine de Gerland et celle de Garibaldi. Nous ne pouvons pas dire que Lyon est en retard en France : 52 départements n'ont toujours pas de piscine en 1958⁹³. Mais pour les 527 800 habitants que compte Lyon en 1958, deux piscines, cela reste trop limité.

Lorsque la piscine de Gerland n'était qu'au stade de projet, Edouard Herriot s'était engagé à construire une piscine plus centrée, sous engagement de trouver un emplacement disponible. Cet emplacement est trouvé en 1928, sur le bord du quai de la Guillotière⁹⁴. Ce sont là les prémices de la piscine du Rhône, qui met 36 ans à être construite. La piscine du Rhône est donc un projet de longue date. L'idée d'une troisième piscine à Lyon germe dans les années 50, afin d'offrir un bassin supplémentaire ouvert en continu, Gerland n'ouvrant par exemple qu'à 15 heures, la matinée étant réservée aux entreprises. Les prémices de la renaissance du projet apparaissent sous Louis Pradel en 1957, soit avant que Tony Bertrand ne devienne son adjoint.

Trois sites sont envisagés pour cette nouvelle piscine. Tout d'abord à côté du Pont de la Boucle, quai Achille Lignon, ce projet aurait fonctionné en binôme avec le Palais des Sports, évoqué dans la partie précédente. Il a été, comme nous l'avons vu, finalement abandonné. Autre emplacement envisagé : près du pont Wilson, sur le quai Augagneur. Mais il y a déjà un projet de parking à cet endroit, et l'implantation d'une piscine nécessiterait l'accord des Pont et Chaussées, que la municipalité n'est pas sûre d'obtenir⁹⁵. Le troisième emplacement est au Parc de la Tête d'Or, à côté du lac et du chalet. Ce site nécessite un projet discret qui s'inscrit dans le paysage, et qui serait donc probablement plus coûteux tout en étant moins ergonomique. Aucun de ces sites n'apportant de solution satisfaisante, un projet est ressorti des tiroirs : celui des quais du Rhône qui avait été envisagé en 1927 lors de la construction de la piscine de Gerland⁹⁶. La parcelle se trouve sur le bas port du quai Claude Bernard, sur la rive gauche du Rhône, entre les ponts de la Guillotière et de l'Université. Elle appartient au domaine public, et la municipalité peut la louer pour une redevance annuelle de seulement 10 nouveaux francs. L'étendue du terrain permet également la construction d'un parking. Le seul

⁹³ AMAR Marianne, op cit.

⁹⁴ TERRET Thierry. « La politique lyonnaise en matière d'installations balnéaires (XIXe -XXe siècles) », op cit.

⁹⁵ BEGUET Anne-Laure, op cit.

⁹⁶ TERRET Thierry. « La politique lyonnaise en matière d'installations balnéaires (XIXe -XXe siècles) », op cit.

bémol réside dans les crues du Rhône, mais la piscine prévue étant une piscine d'été, les crues ne se dérouleraient pas pendant la période d'ouverture.

Le projet est assez rapidement lancé puisque dès 1959, l'année même de l'élection de Louis Pradel et de la nomination de Tony Bertrand, l'architecte est déjà arrêté. C'est le lyonnais Alexandre Audouze-Tabourin, qui connaît Louis Pradel puisqu'ils ont joué ensemble dans l'équipe de rugby du FC Lyon, qui est désigné. Le programme de construction est approuvé par l'Ingénieur en Chef le 14 décembre 1960. Le projet contient une piscine à eaux profondes aux dimensions olympiques avec plongeur, une piscine aux eaux peu profondes pour les nageurs débutants et un bassin barbotage pour les enfants. Le bâtiment abrite également un solarium, des vestiaires, un bar restaurant, un local de traitement de l'eau et un parking. Sa capacité est de 3500 baigneurs en même temps. Le principal changement entre ce premier projet et l'avant-projet définitif distribué le 5 octobre 1961 est l'ajout des pylônes d'éclairage permettant une ouverture nocturne⁹⁷.

La construction devait s'achever en 1962, mais connaît un large retard. Tout d'abord à cause des modifications qui s'enchaînent puis à cause de problèmes techniques inattendus tel un problème de stabilité du sol, puis le gel qui a empêché pendant plusieurs mois le travail du béton armé. Cela engendre également un dépassement du budget. L'inauguration a finalement lieu le mercredi 26 mai 1965 à 11h, soit 3 ans après la date prévue initialement. Des nageurs de compétition animent l'évènement. Dès le lendemain, la piscine est ouverte au grand public.

L'infrastructure subit de nombreuses critiques, c'est tout d'abord évidemment son coût, qui n'a cessé d'augmenter. De plus, l'espace occupé sur les quais pour un établissement ouvert seulement 2 mois dans l'année dérange. L'architecture du « tout béton » est aussi source de critiques, comme l'ont souvent été avec les réalisations de Pradel. Les pilonnes d'éclairage sont toutefois ce qui concentre le plus de doléances. Leur architecture est peu appréciée. Ils sont vus comme défigurant l'image des quais en empêchant notamment de bien voir la façade de l'Université. Ces critiques sont d'autant plus virulentes que ces pilonnes n'ont jamais servi à éclairer la piscine du Rhône puisqu'en définitive elle n'a jamais été ouverte la nuit⁹⁸.

⁹⁷ BEGUET Anne-Laure, op cit.

⁹⁸ Ibid.



AML 2780W/11 : Photographies de la piscine du Rhône dans les années 60



La piscine du Rhône reste la piscine emblématique construite sous l'ère Pradel et Bertrand. C'est la première et son architecture est remarquable. Mais elle est loin d'être la seule piscine votée par la municipalité. En effet, c'est une période faste pour de nouveaux bassins à Lyon. Le bassin couvert rue Pierre Audry est ouvert en 1965 et le

centre nautique de la Duchère avec une piscine d'été est inauguré en 1967⁹⁹. Deux des nouvelles piscines, celle du la Duchère et celle du Rhône, sont uniquement des piscines d'été et celle rue Pierre Audry ne doit pas satisfaire les besoins des nageurs sportifs puisque le Lyon Natation Sporting Perrache (LNSP) demande en mars 1968 la construction d'une piscine sportive¹⁰⁰. La municipalité semble légitimer cette demande, puisque qu'elle propose de louer pendant 90 ans un terrain à l'association pour qu'elle y construise une piscine à l'angle des avenues Tony Garnier et Jules Carteret dans le 7^e arrondissement de Lyon¹⁰¹. Ce modèle de piscine privée, pour des clubs, n'est pas nouveau. C'était déjà le cas à Marseille par exemple où 4 clubs possédaient déjà 6 piscines privées¹⁰². Malgré la motivation du LNSP pour la construction de cette piscine¹⁰³, il semblerait qu'ils n'aient pas réussi à obtenir les financements. En effet, nous ne retrouvons pas de trace de piscine à cet endroit. Une nouvelle piscine, encore d'été, est ouverte en 1969 : la piscine Mermoz, 12 place André Latarjet dans le 8^e arrondissement de la ville¹⁰⁴. La piscine d'hiver de Vaise, avenue Sidoine Apollinaire, apparaît tout comme celle du Rhône, très tôt dans les projets, dès 1958¹⁰⁵. Elle n'est finalement inaugurée qu'en 1969, ouverte à l'année.



AML 2780W/11 : La piscine de Mermoz, s.d.

⁹⁹ AML 1746W/65 : Extrait de Procès-Verbal du Conseil Municipal du 24 septembre 1967

¹⁰⁰ AML 1746W/65 : Lettre du LNSP à Louis Pradel, 27 mars 1968

¹⁰¹ AML 1746W/65 : Lettre de Louis Pradel au LNSP, 1 avril 1968

¹⁰² AML 1746W/65 : Éditorial du président du LNSP, s.d.

¹⁰³ Ibid.

¹⁰⁴ AML 1746W/65 : Lettre de Tony Bertrand à la direction de la Sureté Nationale, sous-direction des C.R.S., 24 février 1969

¹⁰⁵ AML 425WP/180 : Lettre de Louis Pradel à l'ingénieur en chef de la ville concernant le plan d'aménagement du stade Gilbert-Vignes, 10 décembre 1958



AML 2780W/11 : Les deux bassins de la piscine de Vaise, 1969

Le bilan financier est négatif pour la municipalité qui augmente régulièrement le prix des entrées. Dans une lettre de 1969, Louis Pradel parle du « déficit de plus en plus croissant des établissements balnéaires »¹⁰⁶. C'est certes pour justifier le refus de donner un tarif préférentiel aux familles des agents des sports et aux agents de la Communauté Urbaine, mais pas uniquement. Ultérieurement dans l'année, dans le bilan de la fréquentation des piscines pour l'été 1969 lors du Conseil Municipal, la municipalité indique que les recettes n'amortissent pas les bassins, dont les dépenses sont pourtant uniquement le personnel et l'électricité. La municipalité justifie ce déficit par les prix bas des entrées¹⁰⁷. L'augmentation des frais d'exploitation perdure, puisqu'elle est rappelée lors d'une commission des sports de la COURLY en 1976, avec des augmentations significatives des dépenses du personnel et des dépenses d'entretien, ainsi que du prix de l'eau, du gaz et de l'électricité¹⁰⁸.

La nouvelle municipalité, incarnée par Louis Pradel et Tony Bertrand, pour les politiques sportives, s'inscrit donc dans une nouvelle temporalité au niveau du développement du sport en France. Ses premiers projets majeurs sont pourtant des projets déjà amorcés par la municipalité précédente. Elle a le mérite de les mener à leur terme.

¹⁰⁶ AML 1746W/65 : Lettre de Louis Pradel

¹⁰⁷ AML 1746W/65 : Extrait de Procès-Verbal du Conseil Municipal du 6 octobre 1969

¹⁰⁸ AML 1746W/65 : Procès-Verbal de la réunion de la Commission des sports de la COURLY du 7 octobre 1977

II.- Les grand projets décidés par Louis Pradel et Tony Bertrand

1.- La candidature pour l'organisation des Jeux Olympiques de 1968

a) Les origines du projet : Contexte et motivation pour candidater aux Jeux Olympiques.



Jacques Faizant, 1960.

Caricature de De Gaulle faite par Jacques Faizant dans *Paris-Presse-L'Intransigeant*, 1960

Pour des Jeux Olympiques toujours plus médiatisés, les résultats catastrophiques des athlètes français aux Jeux Olympiques de Rome marquent le grand public : aucune médaille d'or, 2 médailles d'argent et 3 médailles de bronze, pire total depuis les JO de Saint-Louis en 1904. La France finit 25^e au classement des médailles. Même le monde politique réagit. Les élus du parti gaulliste de l'Union pour la Nouvelle République qualifient ce résultat d'une « régression olympique indigne de notre pays » à l'Assemblée nationale¹⁰⁹. Le dessin de Jacques Faizant, resté célèbre, dans *Paris-Presse-L'Intransigeant* titré « débâcle française aux Jeux Olympiques », avec la caricature de De Gaulle en survêtement disant « Dans ce pays, si je ne fais pas tout moi-même !... » exemplifie l'intérêt porté par la presse à cet évènement¹¹⁰. Intérêt partagé par la population même avec des résultats décevants. La France avait accueilli par deux fois les Jeux Olympiques d'été jusqu'alors : à Paris en 1900 et 1924, en plus de ceux qui furent à postériori qualifiés de premiers Jeux Olympiques d'hiver à Chamonix en 1924.

Lors de la candidature de Lyon pour les Jeux Olympiques de 1968, la France traverse une période où elle a besoin de renouveau à ce niveau. La conjoncture favorable

¹⁰⁹ JULHE Samuel, HONTE Marina, « Les conseillers techniques du ministère des Sports. Création et contrôle d'un corps d'agents de l'État (1960-1987) », *Staps*, vol. 113, no. 3, 2016, pp. 21-36.

¹¹⁰ DURRY, Jean. « Les Jeux Olympiques : Chance de Compréhension Internationale Ou Terrain d'affrontement ? » *Relations Internationales*, no. 38, 1984, pp. 213-25.

pour le sport français, notamment menée par Maurice Herzog, explique également cette candidature. Les nouvelles infrastructures mentionnées précédemment, le Palais des sports et les nouvelles piscines, encouragent la municipalité lyonnaise à cette candidature. De plus, le stade de Gerland est rénové fin des années 60.

Si à l'époque, les Jeux Olympiques n'ont pas l'aspect monumental qu'ils prennent dans les années 70, ils restent pour une municipalité un évènement majeur à accueillir pour une municipalité. Ils présentent l'avantage d'une exposition certaine pour la ville hôte. Dans une ville comme Lyon qui, au lendemain de la seconde guerre mondiale, veut affirmer son ambition internationale, les Jeux Olympiques sont l'occasion parfaite.

b) Les actions de la municipalité pour appuyer le projet

Lyon avait déjà candidaté aux Olympiades de 1920 et 1924, attribuées respectivement à Anvers et Paris. La ville ne veut donc pas connaître un troisième échec.

Lyon doit tout d'abord faire face à Paris en tant que ville française candidate pour l'organisation des Jeux. Les infrastructures lyonnaises déjà construites et en projet sont plus convaincantes puisqu'elles permettent d'avoir des JO bien plus concentrés, le choix parisien nécessitant de se jouer dans plusieurs villes françaises. C'est pourquoi la candidature lyonnaise l'emporte largement, avec 19 voix contre 5¹¹¹.

Si Lyon était jusque-là reconnue comme une ville importante au niveau culturel, son aspect sportif, lui, est bien moins réputé. Le seul grand évènement sportif dans l'histoire récente de la ville est lors de son bimillénaire en 1958 avec des rencontres de multiples sports : « escrime, haltérophilie et culturisme, boxe, football, athlétisme, volley, courses de voitures, gymnastique, natation, billiard, boules, basket, tennis de table, voile, tir à l'arc, cyclo tourisme, rugby, joutes et sauvetages, lutte, roller, et law-tennis »¹¹². L'envergure de cet évènement reste cependant loin d'être comparable à celle des Jeux Olympiques. La ville, pour essayer de compenser ce manque d'expérience, met en avant son volet culturel, volet des JO qui fut apprécié par Pierre de Coubertin. Lyon met en avant dans son programme pour l'organisation des Jeux Olympiques, divers évènements culturels sont mis en avant. En 1963, la ville accueille ainsi le Salon international du jouet,

¹¹¹ « Lyon candidat de la France pour l'organisation des Jeux Olympiques de 1968 », *Le Monde*, 29 novembre 1962

¹¹² BRESSY Lou, op cit., pp.36-37.

mais aussi le salon du meuble, le Salon des joies de l'intérieur et le Salon du marché international de télévision. Dans un autre registre, la ville met en scène un premier volet lyrique avec un spectacle visuel de danses folkloriques au parc de la Tête d'Or, une opérette et le spectacle Quo Vadis au théâtre Gallo-romain de Fourvière. Un deuxième volet prévoit d'autres spectacles dans plusieurs théâtres dont celui des Célestins, celui de l'Odéon de Fourvière et celui du 8ème arrondissement. Le dernier volet est musical avec le festival Berlioz en écho à d'autres festivals étrangers comme le Kodaly-Liszt en Hongrie ; le Tchaïkovsky-Prokovieff en URSS ; le Beethoven Strauss en Allemagne ainsi que le Gershwin aux Etats-Unis. Cette programmation s'ajoute à celle des 23 musées où sont prévues de nombreuses expositions temporaires à l'occasion des Jeux¹¹³.

Des événements sportifs sont eux aussi organisés pour la candidature. En 1963 de nombreuses rencontres sont organisées : France-Argentine et France-URSS de basket ; France-Allemagne d'athlétisme ; France-Hollande de handball ; France-Pologne de poids et haltères ; France-Angleterre de judo mais aussi d'autres compétitions internationales telles que les Jeux Européens de maccabi, les championnats de tennis de table, les championnats du monde de billard, les régates internationales d'aviron ainsi que le tournoi pré-olympique de hockey. Signe prémonitoire ? Alors que les 14 membres du CIO sont invités à ce tournoi, seul le Président de l'Association Olympique d'Inde accepte de venir. Le but de toutes ces rencontres est de prouver que Lyon a l'envergure d'organiser des rencontres sportives internationales. L'expérience de Tony Bertrand est elle aussi mise en avant¹¹⁴.

En dehors du sportif et du culturel, cette candidature est aussi pour la ville l'occasion de faire des investissements dans d'autres domaines. Ainsi, l'aménagement des transports en commun est revu, tout comme l'éclairage. Le réseau routier est lui aussi rénové, notamment les ponts.

c) Les limites du projet

La candidature de Lyon présente tout de même de nombreuses limites.

Tout d'abord, le manque de culture sportive déjà évoqué. De plus, malgré les infrastructures construites, cela reste encore insuffisant pour l'organisation de Jeux Olympiques. C'est notamment le cas du yachting, prévu sur le programme pour se

¹¹³ AML 1C/707833. Programme pour les spectacles et les concerts des Jeux Olympiques 1968, 1963

¹¹⁴ BRESSY Lou, op cit., pp.43-56.

dérouler sur le plan d'eau du Grand Large, mais qui risquait de devoir se dérouler à Annecy ou sur les côtes Méditerranéennes. Se pose aussi la question du logement avec la sous-capacité de Lyon dans ce domaine.

Lyon fait face à trois autres candidatures : Mexico, Détroit et Buenos Aires. L'un des principes qui rend Lyon optimiste est le principe de l'alternance. Jusque-là, il n'y avait jamais eu deux Jeux Olympiques successifs en dehors de l'Europe, les Jeux de 1964 étant prévus à Tokyo au Japon et Lyon étant la seule candidature européenne encore en lice, elle se pense favorite. Le choix final est fait à Baden-Baden, lors du 60^e Congrès du CIO qui commence le 16 octobre 1963. Lyon était confiante, et le résultat est une douche froide pour la municipalité : Mexico obtient 30 voix, Détroit en obtient 14, Lyon 12 et Buenos Aires 2. C'est donc au Mexique que se dérouleront les JO de 1968, et Lyon ne finit que 3^e, loin derrière le pays d'Amérique Centrale. C'est la première fois qu'un pays du Sud est désigné pour accueillir cet évènement, ce qui explique probablement le choix de Mexico, qui n'avait pourtant pas forcément le meilleur dossier sur le papier. C'est d'ailleurs une des justifications d'Avery Brundage, président du Comité international olympique, « Le CIO a voulu donner les Jeux à des régions où le sport a encore devant lui un grand avenir. Aux États-Unis et en France, une pareille proposition est maintenant superflue »¹¹⁵.

La municipalité est évidemment déçue de cet échec puisque l'organisation de ces Jeux Olympiques aurait été l'occasion de replacer Lyon comme une ville majeure en France mais aussi mondialement. Le bilan n'est pas négatif pour autant, cette candidature a permis à la ville de lancer des projets, tant au niveau urbanistique que sportif, qui ont impacté positivement la ville sur le long terme.

2.- La piste de ski de la Sarra

a) Le projet et la construction

Le deuxième grand projet que l'on peut attribuer à la municipalité Pradel et Bertrand est la piste de ski de la Sarra. Une piste de ski à Lyon peut, aux premiers abords, paraître étonnant.

Ce n'est pourtant pas la première piste de ski lyonnaise, la première datant de 1934. Lors des salons d'automne de la Foire de Lyon, elle avait été construite dans le

¹¹⁵ Ibid., pp.72-76.

palais du quai Achille-Lignon. C'était une simple piste de ski en bois, recouverte de neige artificielle. L'expérience est renouvelée de 1935 à 1937. La piste faisait 100m de long, 16m de haut et 10m de large¹¹⁶.

Se déroule, du 26 novembre au 18 décembre 1960 le salon des sports d'hiver Porte de Versailles, à Paris. C'est là que Tony Bertrand découvre le principe d'une piste artificielle de ski, sur un tapis en poils de nylon. Déjà expérimentée en Italie l'année précédente, elle permettrait de skier comme sur de la vraie neige. L'adjoint aux sports est séduit : il veut la même chose à Lyon. Il propose le projet à Louis Pradel, qui est lui aussi convaincu par l'idée. Ils envoient des représentants à Bologne pour observer l'installation existante¹¹⁷. Pradel et Bertrand sont deux amateurs de ski, et cette piste permettrait la pratique de ce sport au plus grand nombre. Le but ne serait pas de concurrencer les stations de ski, la vraie neige étant forcément plus attrayante, mais d'être un complément. Elle évite aux lyonnais de devoir aller en station, offrant alors une solution de proximité bien moins coûteuse et est ouverte toute l'année, permettant aux skieurs de s'entraîner même hors-saison. C'est une idée novatrice en France : personne n'avait encore installé de piste de ski en pleine ville¹¹⁸.

Situé 33 chemin de Montauban, dans le 5^e arrondissement, au-dessus du quai Pierre Scize, le terrain choisi permet une vue idéale pour les skieurs : La Saône, la colline de la Croix Rousse et même les Alpes les jours de beau temps. Cependant, l'acquisition du terrain connaît un léger contretemps. Là où la municipalité propose 170 000 francs pour le terrain, les propriétaires en demandent 850 000. Les domaines l'estiment à 550 000, ce qui ne convient pas aux propriétaires. Pour régler facilement la question, le Conseil Municipal vote l'expropriation le 16 janvier 1961, justifiant l'utilité publique que représente la piste¹¹⁹. Le lieu est donc arrêté : la piste est installée sur la colline de Fourvière, sur un terrain de 22 980 m² à 280m d'altitude.

L'avant-projet est présenté le 22 juillet 1963 au Conseil Municipal, et le projet définitif est présenté au le 24 février 1964. Ce dernier prévoit une dépense subventionnable, inscrite au plan quinquennal de la ville de Lyon, de 542 000 francs sur

¹¹⁶ CORNELOUP Gérard, « Déjà, en 1934... », Lyon Figaro, 3 décembre 1997, p.3.

¹¹⁷ CHAUVY Gérard, « Il était une fois la Sarra », *Le Progrès*, 30 avril 2003, pp.6-7.

¹¹⁸ PELLATON Emma, op cit.

¹¹⁹ AML 2018W/9 : Registre des délibérations du Conseil Municipal, séance du 16 janvier 1961, p.225

une dépense totale de 974 849,68 francs¹²⁰. Le préfet donne son accord le 9 mars 1964. A partir de là, la municipalité ne tarde pas et les travaux sont lancés dès mars 1964.

La piste, de 300m de long, se veut plutôt réaliste et pas seulement une piste d'entraînement. Elle revêt la forme d'une piste de ski enneigée, avec des slaloms. Elle est s'accompagne d'une piste d'initiation de 45m.

b) L'utilisation de la piste

La piste est inaugurée le 29 novembre 1964, devant environ 5000 personnes. Avait tout d'abord été souhaitée la présence des équipes nationales françaises masculines et féminines ainsi qu'une sélection des équipes nationales autrichiennes, allemandes, suisses et italiennes¹²¹. Puis était programmée une compétition entre les Equipes de ski de France et de Suisse. Finalement, seule l'équipe de Suisse fut présente en raison de conflits entre la municipalité d'un côté et Maurice Herzog et De Gaulle de l'autre suite à des déclarations de Pradel pour soutenir l'Algérie française¹²². Sont tout de même présents les athlètes suisses, tels que Thérèse Obrecht et le médaillé olympique Willy Favre¹²³.



AML 2780W/11 : Inauguration de la piste de ski de la Sarra

¹²⁰ AML 2018W/12 : Registre des délibérations du Conseil Municipal, séance du 24 février 1964, p.319-320.

¹²¹ AML 778WP/19 : Procès-Verbal de la réunion de l'OMS du 10 novembre 1964

¹²² BERTRAND Tony, op cit., p.57.

¹²³ CHAUVY Gérard, op cit.

Pour l'ouverture au public, la municipalité propose des tarifs très attractifs. Seulement 40 centimes de francs pour la remontée en télésiège, avec une réduction de 50% pour écoliers et étudiants, 2 francs pour la location d'une paire de ski et 2 francs pour la location d'une paire de chaussures. Ces tarifs permettent d'attirer le grand public, et de nombreux enfants apprennent ainsi à y skier¹²⁴.

Lors d'une réunion de l'OMS le 1 février 1966, Tony Bertrand note « Après avoir souligné l'accroissement constant de la fréquentation de la piste de ski de La Sarra où plus de 80.000 F. de recettes ont déjà été encaissés, représentant près de 30.000 entrées et près de 70.000 remontées mécaniques, M. BERTRAND adresse ses félicitations aux services techniques et administratifs pour leur coopération au bon fonctionnement des divers établissements municipaux à la satisfaction des utilisateurs »¹²⁵. Elle enregistre jusqu'à 250 000 entrées par an au début des années 70¹²⁶.

Mais les dangers de l'infrastructure sont soulevés, Tony Bertrand semble les minimiser. En effet, lorsque sont évoqués lors d'une réunion de l'Office Municipal des Sports les accidents potentiels pour les skieurs, il estime que ces dangers ne sont « pas supérieurs à ceux auxquels peut se heurter un skieur sur une piste de neige »¹²⁷.

c) La disparition de la piste

Mais, au final, la piste de la Sarra disparaît seulement 11 ans après son inauguration.

Le principal problème posé par cette piste, c'est son revêtement. Le tapis synthétique se dégrade rapidement lorsqu'on utilise dessus des skis avec carres métalliques, ce qui a souvent été le cas, rendant la piste très dangereuse et causant de nombreuses blessures. Ceci explique qu'en plus d'être la première ville française à tester ce concept, Lyon est aussi la seule. Sur décision du conseil municipal du 29 mai 1972, les zones usées de la piste sont remplacées, mais très vite elles s'usent à nouveau. En effet, le nouveau revêtement résistait mal aux ultraviolets et aux variations de température¹²⁸.

¹²⁴ PELLATON Emma, op cit.

¹²⁵ AML 778WP/19 : Procès-Verbal d'une réunion de l'OMS, 1 février 1966

¹²⁶ AUCLAIR Pascal, « Top départ pour la Sarra », Lyon Figaro, 3 décembre 1997, p.1

¹²⁷ AML 778WP/19 : Procès-Verbal d'une réunion de l'OMS, 3 avril 1965

¹²⁸ AUCLAIR Pascal, « Tony Bertrand, père de la Sarra », Lyon Figaro, 3 décembre 1997, p.2.



AML 2780W/11 : La piste de ski avec son nouveau revêtement

La fermeture de la piste de ski de la Sarra est annoncée le 21 novembre 1974. Elle ferme définitivement en 1975¹²⁹, seulement 11 ans après son inauguration, ce qui résonne clairement comme un échec, bien que la municipalité, et surtout le plus grand défenseur de la piste Tony Bertrand, proclame le contraire. Il écrit dans son autobiographie « J'en revendique l'initiative soutenu par des spécialistes et ne regrette pas de l'avoir fait »¹³⁰.

3.- Les patinoires

a) La fin du Palais de Glace : Contexte et raisons de la fermeture.

La piste de ski n'est pas le seul projet relatif aux sports d'hiver, la municipalité décidant en 1962 de construire une nouvelle patinoire, Cours Charlemagne. Avant cela, Lyon avait déjà une antériorité avec les patinoires.

Les sports sur glace sont longtemps restés pratiqués en plein air sur les lacs glacés. C'est en 1892 que la première patinoire française, « Le Pôle Nord », est construite rue de Clichy à Paris. C'est peu de temps après qu'une patinoire ouvre à Lyon, le « Palais de glace », construit en 1894. Situé dans l'ancien musée Guimet, ce bâtiment contient aussi un restaurant, et peut accueillir divers sports ainsi que des spectacles. S'y entraînent

¹²⁹ CHAUVY Gérard, op cit.

¹³⁰ BERTRAND Tony, op cit., p.57.

plusieurs clubs lyonnais, dont le SCL (Sporting Club de Lyon), premier champion de France du Hockey sur Glace en 1907 après une victoire contre le Club des patineurs de Paris sur le score de 8 à 2. Mais la glace se dégrade assez rapidement, et la rénovation coutant trop cher, la patinoire est définitivement fermée en 1908¹³¹. En 1909, la municipalité rachète le bâtiment qui redevient un musée où sont transférées les collections du muséum d'histoire naturelle¹³².

Il faut attendre presque un demi-siècle pour voir une nouvelle patinoire à Lyon. Elle est inaugurée en 1953 et est située avenue Jean Jaurès dans le 7^e arrondissement, portant elle aussi le nom de « Palais de Glace ». Tout comme la première, elle n'est pas une possession de la ville mais de la société d'exploitation frigorifique du même nom. Assez vite, l'exploitation rencontre des difficultés financières. Dès 1957, la ville envisage son rachat mais les 130 millions de francs demandés par les exploitants sont considérés comme trop élevés par la municipalité. La Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) propose en février 1957 d'acheter l'établissement, en partie grâce à un emprunt de 70 millions sur 15 ans auprès de la ville. La FFSG rétrocéderait gratuitement l'établissement à la ville au bout de 70 ans¹³³. Par lettre du 5 mars 1957, Edouard Herriot refuse, argumentant l'impossibilité légale et financière d'accepter la démarche, ainsi que le peu d'intérêt que représente cette offre pour la ville¹³⁴. En 1958, René Giacomotti, propriétaire de la patinoire, fait toutefois appel à une aide financière de la municipalité lyonnaise, afin de continuer à exercer son activité. S'il devait vendre, les offres qu'il a reçues changeraient la fonction de l'établissement¹³⁵. Par réunion commune des commissions municipales des sports et des finances, les membres s'accordent à l'achat par la mairie du terrain, mais la commune ne peut pas supporter financièrement l'achat du bâtiment¹³⁶. Cet achat du terrain est acté, mais ne suffit pas à sauver l'établissement qui ferme ses portes au début de l'année 1961¹³⁷. La ville, voulant garder une patinoire à

¹³¹ BRANCHU Marc, *Histoire du hockey-sur-glace en France*, Collection Mémoire du Sport, Nouvelles Editions Sutton, 2008, pp. 20-25.

¹³² DAVIS Louis, « Histoire du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon », In : *Nouvelles archives du Muséum d'histoire naturelle de Lyon*, tome 35, 1997, pp. 5-56.

¹³³ AML 224WP/11 : Note de la 4^e division du 3^e bureau au secrétaire général, 23 février 1957

¹³⁴ AML 224WP/11 : Lettre d'Edouard Herriot au président de la Fédération Française des Sports de Glace, 5 mars 1957

¹³⁵ AML 224WP/11 : Lettre de René Giacomotti au maire de Lyon, 23 avril 1958

¹³⁶ AML 224WP/11 : Procès-Verbal de la réunion commune des commissions municipales des sports et des finances du 22 septembre 1958

¹³⁷ AML 224WP/11 : Lettre de Giacomotti au directeur du haut-commissariat à la jeunesse et aux sports, 11 avril 1961

Lyon, prévient Giacomotti qu'il doit céder la patinoire à quelqu'un voulant en faire la même exploitation. Possédant le terrain, la municipalité avertit qu'elle ne cédera pas le bail à un acheteur voulant en changer la nature¹³⁸. En mai 1965, Giacomotti fait une ultime proposition, acceptée par la municipalité : racheter le terrain au prix fixé par les domaines, soit 600 000 francs, auquel sont rajoutés 100 000 francs afin de financer une nouvelle patinoire si la ville n'obtient pas de subventions¹³⁹. Nous ne savons pas si la vente fut finalisée.

En opposition à la décision de fermeture, le Comité provisoire d'entente des clubs de sports de glace de Lyon se crée, composé de membres du FCL, du CPL (Club des Patineurs de Lyon) et du CSG (Club des Sports de Glace de Lyon)¹⁴⁰. Ce Comité met en avant les sports divers que la patinoire permet de pratiquer, les champions lyonnais formés dans ces clubs, l'utilisation par les élèves et l'interruption que cela provoquerait dans la pratique de ces sports. Si la municipalité devait construire une nouvelle patinoire, cela prendrait plusieurs années. Une première réunion est alors organisée par Louis Pradel et Tony Bertrand avec le Comité provisoire d'entente des clubs de sports de glace de Lyon le 5 mai 1961¹⁴¹. Les critiques continuent toutefois à se faire entendre dans Lyon, notamment par ce même comité, et la municipalité organise quelques mois plus tard, le 29 septembre 1961, une table ronde à l'Hôtel de ville. Un rachat du Palais de Glace, ou au moins un rachat de son matériel pour le mettre dans une nouvelle patinoire à Lyon, est une nouvelle fois envisagé par la FFSG au cours de l'année 1961¹⁴², mais ne semble pas déboucher sur du concret.

b) Le projet d'une nouvelle patinoire cours Charlemagne

La construction d'une nouvelle patinoire par la ville est très vite sérieusement envisagée. Dès octobre 1962, le journal *Dernière heure lyonnaise* annonce que la

¹³⁸ AML 778WP/19 : Lettre de Pradel à Giacomotti, 25 février 1961

¹³⁹ AML 224WP/11 : Réunion commune des commissions municipales des sports et des finances du 30 mai 1961

¹⁴⁰ AML 224WP/11 : Lettre du Comité provisoire d'entente des clubs de sports de glace de Lyon à Louis Pradel, 26 avril 1961

¹⁴¹ AML 224WP/11 : Lettre du Comité provisoire d'entente des clubs de sports de glace de Lyon à Louis Pradel, 10 mai 1961

¹⁴² AML 224WP/11 : Lettre de Giacomotti au président de la FFSG, 20 avril 1961

municipalité va construire une patinoire sur un terrain appartenant déjà la ville, en bordure du Cours Charlemagne, dans le 2^e arrondissement de Lyon¹⁴³. A la manière de la piste de ski de la Sarra, la municipalité lyonnaise s'inspire de techniques nouvelles dans le domaine des établissements sportifs. En effet, après avoir visité la patinoire artificielle de Chamonix, inaugurée en 1950¹⁴⁴, Louis Pradel veut mettre en place le même système, utilisant la technique nouvelle de l'injection directe. Ce procédé permet d'obtenir le froid directement par la liquéfaction du gaz ammoniac qui se vaporise dans les tubes placés sous la surface de la glace. Plus cher à la construction, cela permet en revanche une économie d'exploitation d'environ 30%, et ne nécessite pas d'usine frigorifique à proximité¹⁴⁵.

L'avant-projet est validé lors du Conseil Municipal du 22 juillet 1963. Le complexe doit être implanté sur un terrain de 8100 m², situé dans le quartier de Perrache, face au Marché international de Gros et en bordure de la voie ferrée Lyon-Saint-Étienne, à l'intersection de la rue Casimir Périer et du cours Charlemagne. Contenue dans un bâtiment de 81m de long par 70m de large, la piste de glace doit faire 60x30m, accompagnée des services nécessaires (vestiaires, infirmerie, magasin de location...), répartis sur 3 niveaux. Les gradins, disposent de 3252 places assises, plus 500 spectateurs pouvant se tenir se debout. L'exploitation est prévue seulement de fin septembre à fin mars, avec la possibilité d'utiliser 50% de la piste le reste de l'année, pouvant alors accueillir 1200 spectateurs. Le devis estimatif est de 5 611 000 Francs, auxquels il faut ajouter 320 000 Francs pour les fondations spéciales, les démolitions et évacuations de déblais et l'aménagement des abords. Cet avant-projet est approuvé par le Conseil Municipal¹⁴⁶.

Si le projet est vite constitué, son officialisation et sa réalisation mettent bien plus de temps. Lorsque le Comité lyonnais des sports de glace demande fin 1964 à Louis Pradel d'officialiser dans la presse la construction de la patinoire d'ici peu, face à « la lassitude et le scepticisme » des pratiquants, une note manuscrite du secrétaire général de la Ville, Edouard Méthendier, indique que le financement de l'établissement n'est pas

¹⁴³ AML 224WP/11 : Article du journal *Dernière heure lyonnaise*, 13 octobre 1962

¹⁴⁴ BRANCHU Marc, *Ibid.*, pp. 69-71.

¹⁴⁵ AML 224WP/11 : Article du journal *Dernière heure lyonnaise*, 13 octobre 1962

¹⁴⁶ AML 2018W/12 : Registre des délibérations du Conseil Municipal, séance du 22 juillet 1963, p.92-93

encore assuré¹⁴⁷. En revanche, la construction était à ce moment-là bien décidée, puisque fin 1964 les premiers sondages du sol avaient été faits, et la construction prévue quelques mois plus tard¹⁴⁸. Il n'y a pas de trace dans les archives du moment où le financement a été acté et la construction commencée. En mai 1966, l'achèvement de la construction est prévu dans environ un an¹⁴⁹.

La gestion de l'établissement se pose alors. Philippe Potin, Président de la FFSG gère déjà les patinoires de Grenoble et Chamonix, mais son nombre de concessions diverses et variées en France est déjà trop élevé. Alain Giletti, champion du monde de patinage artistique en 1960, déjà prévu comme moniteur national attaché à la patinoire de Lyon suite à une entrevue entre Louis Pradel et le Colonel Crespin 3 mois avant¹⁵⁰, se propose lui aussi, mais Pradel a des doutes quant à ses capacités de tenir ce poste¹⁵¹. La FFSG dit ne pas pouvoir dépasser une redevance annuelle de 100 000 francs, ce que la municipalité refuse¹⁵². En effet, cela représente 2 fois moins que ce que la FFSG verse pour la patinoire de Grenoble¹⁵³, inaugurée le 2 septembre 1963, donc seulement 3 années plus tôt¹⁵⁴. Suite au manque de choix qui s'offre à la municipalité, cette dernière décide en 1967 de gérer sa patinoire en régie directe¹⁵⁵. La salle, d'une capacité finale de 6000 places, a coûté 10.800.000 francs à la ville¹⁵⁶. L'inauguration de la patinoire a lieu le 28 avril 1967 pour un coût de 14 887 francs, avec une démonstration des équipes de France et de Suisse¹⁵⁷, notamment un match de hockey sur glace à 20h30¹⁵⁸, le programme entier de la soirée n'est pas disponible.

¹⁴⁷ AML 224WP/11 : Lettre du président du comité lyonnais des sports de glace à Louis Pradel, 2 décembre 1964

¹⁴⁸ AML 778WP/19 : Procès-Verbal de la réunion de l'OMS du 27 octobre 1964

¹⁴⁹ AML 224WP/11 : Procès-Verbal de la réunion des adjoints du 10 mai 1966

¹⁵⁰ AML 224WP/11 : Procès-Verbal de la séance de commission générale du 21 février 1966

¹⁵¹ AML 224WP/11 : Procès-Verbal de la réunion des adjoints du 10 mai 1966

¹⁵² AML 224WP/11 : Lettre de Pradel au président du comité lyonnais des sports de glace, 21 juin 1966

¹⁵³ AML 224WP/11 : Procès-Verbal de la réunion des adjoints du 10 mai 1966

¹⁵⁴ BRANCHU Marc, *Ibid.*, pp. 75-79.

¹⁵⁵ AML 224WP/11 : Rapport de l'Ingénieur principal, 8 février 1967

¹⁵⁶ AML 224WP/11 : Lettre de Tony Bertrand à la mairie du Havre suite à une demande de renseignements, 13 octobre 1969

¹⁵⁷ AML 224WP/11 : Document du trésorier, R. Gourhand, sur le coût de l'inauguration de la patinoire municipale, non daté

¹⁵⁸ AML 224WP/11 : Carton sur la composition des équipes de hockey sur glace pour l'inauguration de la patinoire



Bibliothèque municipale, photographie de l'extérieur de la patinoire Charlemagne par Gergoges Vermard, s.d.



AML 2780W/11 : Intérieur de la patinoire Charlemagne, s.d.

Avec cette patinoire, Lyon s'inscrit dans le développement des sports de glace et des patinoires artificielles en France. Les patinoires naturelles deviennent à cette époque de moins en moins utilisables, en raison de la hausse des températures, à l'exception de

celles situées à 1500m d'altitude. En 1960, il n'y avait que 6 patinoires artificielles en France : 3 à Paris, 1 à Chamonix, 1 à Megève et le Palais de Glace de Lyon¹⁵⁹. La patinoire Charlemagne s'inscrit dans une dynamique française des patinoires artificielles : celle de Grenoble ouvre en septembre 1963¹⁶⁰, la patinoire de la Blâche à Gap est artificialisée en 1961¹⁶¹, la patinoire de Croix dans la banlieue de Roubaix est inaugurée en octobre 1966¹⁶², la patinoire Bocquaine à Reims en octobre 1967¹⁶³, la patinoire des Quinconces à Bordeaux en décembre 1967¹⁶⁴ tout comme la patinoire du Palais des Sports Pierre de Coubertin à Amiens¹⁶⁵. Ainsi, si la Palais de Glace avait été novateur pour son époque, la construction de la patinoire Charlemagne est similaire à la temporalité d'autres villes en France. Elle reste toutefois relativement novatrice, puisque la vraie multiplication des patinoires en France est lancée par les JO de Grenoble de 1968 et voit l'ouverture de dizaines de nouvelles patinoires dans les années 70¹⁶⁶.

c) La réussite du projet auprès de la population

Dès ses débuts, la patinoire Charlemagne est un succès. Dans les trois premières semaines, elle enregistre une recette de plus de 80 000 francs. Le personnel représentant seulement une dizaine de salaires pour environ 15 000 francs par mois, l'établissement est largement rentable pour la municipalité¹⁶⁷. Sur les quatre premières semaines, la patinoire a enregistré 20 754 entrées de patineurs et 6156 entrées de visiteurs, avec 11 698 patins loués, ce qui pousse la ville à racheter des paires supplémentaires, puisque les 500 achetées se révèlent insuffisantes¹⁶⁸. Le tarif d'entrée est de 4 francs pour les adultes,

¹⁵⁹ AML 224WP/11 : Rapport de la FFSG sur le fonctionnement sportif actuel de la Fédération française des sports de glace et propositions pour développer ces sports et améliorer le recrutement et la formation des champions, 8 novembre 1960

¹⁶⁰ BRANCHU Marc, Ibid., pp. 75-79.

¹⁶¹ MOURLANE Stéphane, PIRAS Isabelle, « La patinoire de Gap », *Territoires et patrimoine du sport en région PACA (TEPAS)*, [En ligne], URL : <http://tepas.mmsh.univ-aix.fr/notices/Pages/lieux/Fiche-0003.aspx>

¹⁶² G. M., « Quand il faisait bon patiner au frais à Croix », *Nord éclair Roubaix*, 22 juillet 2022, p. 6.

¹⁶³ G. P., « Un ensemble sportif : piscine-patinoire a été ouvert à Reims », *Le Monde*, 11 octobre 1967

¹⁶⁴ « La patinoire des Quinconces n'a qu'un mois..... mais elle a déjà enregistré 25 000 entrées », in *Sud Ouest Bordeaux*, 19 janvier 1968, p. 5.

¹⁶⁵ BRANCHU Marc, Ibid., pp. 80-84.

¹⁶⁶ Ibid.

¹⁶⁷ AML 224WP/11 : Procès-Verbal de la séance de commission générale du 22 mai 1967

¹⁶⁸ AML 224WP/11 : Extrait de Procès-Verbal du Conseil Municipal du 29 mai 1967

3 francs pour les enfants, 1 franc pour les visiteurs et de 2,5 francs pour la location de patins¹⁶⁹. La patinoire ferme entre fin mai et début juin pour rouvrir en septembre, ayant ainsi un roulement avec les piscines d'été de la ville. Elle connaît sur l'année 1967 des recettes, et donc un succès, croissants : 120 000 francs en mai, 120 000 en septembre, 180 000 en octobre, 180 000 en novembre et 190 000 en décembre¹⁷⁰. Sur le bilan semestriel de janvier 1968, la patinoire Charlemagne avait enregistré 179 835 entrées, contre 110 000 pour la patinoire fédérale de Boulogne-Billancourt sur la même période¹⁷¹. Cette patinoire permet de toucher un public jeune, puisque 85% de ses utilisateurs lors de la saison 1968/1969 avaient moins de 25 ans¹⁷².



Bibliothèque municipale de Lyon, photographie de l'intérieur de la patinoire Baraban par Gergoges Vermard, s.d.

Suite au succès de la patinoire Charlemagne, la municipalité envisage dès 1969, la construction d'une nouvelle patinoire. Ce projet se réalise très rapidement, puisque la patinoire dite « Patinoire Baraban » ou « Patinoire La Fayette » est inaugurée le 27

¹⁶⁹ AML 224WP/11 : Lettre de Tony Bertrand à la mairie du Havre suite à une demande de renseignements, 13 octobre 1969

¹⁷⁰ 224 WP/11 : Procès-Verbal de la séance de commission générale du 22 janvier 1968

¹⁷¹ AML 224WP/11 : AML 224WP/11 : Extrait de Procès-Verbal du Conseil Municipal du 29 janvier 1968

¹⁷² AML 224WP/11 : Lettre de Tony Bertrand à la mairie du Havre suite à une demande de renseignements, 13 octobre 1969

novembre 1970. Tout comme Charlemagne, elle est gérée par la ville en régie directe¹⁷³. Cela ne mène pas à un recul de la fréquentation de la patinoire Charlemagne. En effet, en octobre 1971, il y a eu 29 447 entrées dans cette dernière, et 16 688 à la patinoire Baraban¹⁷⁴, qui attire un public plus scolaire. Ces chiffres sont très bons, d'autant qu'on ne peut dépasser 2000 entrées dans chacune des patinoires, qui connaissent évidemment plus d'attraction les jeudis, samedis et dimanches après-midi¹⁷⁵.

Ces projets de patinoires sont indéniablement de belles réussites pour la municipalité lyonnaise, après les critiques qu'elle avait essuyé suite à la fermeture du Palais de Glace.

Les projets sportifs de la municipalité n'ont pas toujours été des succès, mais ils démontrent la volonté de tester des techniques novatrices et de se distinguer par rapport au reste de la France. La patinoire Charlemagne est une vraie réussite, la candidature aux JO a certes été un échec, mais sans grandes conséquences et la piste de ski de la Sarra peut être considérée comme le seul vrai échec de la municipalité au niveau d'une grande infrastructure sportive.

¹⁷³ AML 224WP/11 : Extrait de Procès-Verbal du Conseil Municipal du 1 février 1971

¹⁷⁴ AML 224WP/11 : Rapport du service Sports et Jeunesse du 2 novembre 1971

¹⁷⁵ AML 224WP/11 : Extrait de Procès-Verbal du Conseil Municipal du 1 février 1971

III.- Lyon, une place forte du sport en France sous la municipalité Pradel,

1.- L'organisation d'événements, en partie grâce aux nouvelles infrastructures

a) De très nombreuses nouvelles infrastructures sportives à Lyon

Si nous avons jusque-là les grands projets de Louis Pradel et Tony Bertrand, leur contribution au niveau des infrastructures est bien plus importante.

La comparaison entre le début et la fin du mandat est ardue. Tout d'abord parce qu'il manque des détails dans la nomenclature des infrastructures d'avant 1958. De plus, nous disposons des nomenclatures des établissements sportifs municipaux en 1972 et 1982, mais pas en 1977, fin du mandat municipal. Cependant nous disposons de données en 1978, donc peu de temps après la prise de fonction du nouvel adjoint Jean Génety, mais elles sont plus concises. La comparaison entre le début et la fin du mandat donne donc un ordre d'idée, mais sans permettre de mener une étude exacte. En 1958, la nomenclature des établissements sportifs municipaux décompte 5 stades, 10 terrains, 2 salles, 6 gymnases, 2 piscines (c'est-à-dire avec bassin couvert) et 1 bassin (en plein air)¹⁷⁶. En 1972, la nomenclature recense 43 salles de sports, 46 gymnases, 11 piscines, 15 bassins et 28 courts de tennis¹⁷⁷. En 1978, sont dénombrés 12 piscines (6 d'été et 6 d'hiver), 48 gymnases (dont 12 permettant la pratique du handball, du volley et du basket), 2 plaines de jeux, 37 terrains de rugby, football et hockey, 104 terrains de handball, basket et volley, 34 terrains scolaires, 26 courts de tennis, 2 patinoires, 1 piste de ski, 1 vélodrome et 1 stand de tir¹⁷⁸. En 1982, il y a 27 gymnases, 19 établissements et salles spécialisées, 38 grands terrains, 11 piscines, 39 courts de tennis et 98 petits terrains¹⁷⁹. Si la manière de décompter, parfois peu claire, amène à ne pas pouvoir faire de comparaison numéraire exacte, on ne peut en faire qu'à une conclusion très claire : le nombre d'infrastructures sportives à Lyon a explosé sous la municipalité Pradel.

¹⁷⁶ AML 1746W/76 : Liste et nomenclature des établissements sportifs municipaux en 1972

¹⁷⁷ Ibid.

¹⁷⁸ AML 778WP/19 : « Le sport à Lyon, données générales », annexe de la réunion de commission des sports du 18 mai 1978

¹⁷⁹ GENETY Jean, BRUNET-GUEDJ Elisabeth, *Le sport dans la ville : Livre blanc sur le sport à Lyon*, Ville de Lyon, 1982

Les infrastructures ne sont en revanche pas rentables pour la municipalité. Elle accuse ainsi un déficit concernant les infrastructures sportives de 442 569 francs en 1967, 1 206 769 francs en 1968, de 1 767 046 francs en 1969¹⁸⁰, et atteint un déficit de près de 5 millions de francs en 1974¹⁸¹.

b) Accueil d'évènement à envergure nationale et internationale

Ces nouvelles infrastructures servent autant au grand public qu'aux clubs sportifs. Elles sont aussi l'occasion pour Lyon d'accueillir des évènements sportifs importants.

Comme nous l'avons vu, la candidature aux Jeux Olympiques avait mené la municipalité à organiser de nombreux évènements sportifs pour appuyer son dossier. Les inaugurations des infrastructures furent également l'occasion pour la municipalité de faire venir des sportifs de haut niveau, notamment des internationaux français et étrangers. Ces occasions exceptionnelles ne furent néanmoins pas l'unique moment la ville a accueilli des sportifs de haut niveau.

Le Palais des sports est l'infrastructure qui permet l'accueil du plus grand nombre d'évènements significatifs, remplissant sa fonctionnalité première puisque contrairement aux autres établissements de Lyon, il n'accueille pas de scolaires¹⁸². Pour la seule année 1964, sont organisés plusieurs meetings de catch et des démonstrations des Harlem Globe Trotters, une rencontre entre la France et l'URSS en gymnastique, entre la France et l'Allemagne en escrime, entre la France et la Roumanie en volleyball, entre la France et l'URSS en basketball, parmi d'autres¹⁸³. Le championnat du monde de handball se déroule en 1970 en France dans diverses villes. C'est à Lyon qu'une des demi finales, entre la Roumanie et le Danemark, est organisée devant 8500 personnes, tandis que l'autre demie est organisée à Bordeaux et les finales à Paris¹⁸⁴. Ont lieu chaque année de nombreuses rencontres d'ampleur nationale ou internationale. En plus de ces évènements

¹⁸⁰ AML 778WP/19 : Procès-Verbal de la réunion de l'OMS du 13 octobre 1970

¹⁸¹ AML 778WP/19 : Procès-Verbal de la réunion de l'OMS du 16 janvier 1975

¹⁸² AML 224WP/10 : Réponse de l'ingénieur principal divisionnaire du service Sports et Jeunesse à une demande d'information de la mairie de Bayonne, 26 mai 1969

¹⁸³ AML 224WP/10 : Recettes pour la grande et la petite salle du Palais des Sports, année 1964

¹⁸⁴ « Championnat du monde - Spécial – Résultats », *Fédération française de handball*, coll. « Hand-ball : bulletin fédéral », n°64, mars 1970

sportifs, des concerts et des spectacles (ex : Holliday On Ice¹⁸⁵), sont régulièrement organisés dans le Palais des Sports.

La finale du championnat de France de rugby à XV se déroule régulièrement à Gerland. C'est le cas le 28 mai 1961¹⁸⁶, le 23 mai 1965, le 18 mai 1969 et le 21 mai 1972¹⁸⁷. Le roulement se faisait avec Bordeaux et Toulouse, puis à partir de 1974 c'est le Parc des Princes à Paris qui accueille la finale.



Bibliothèque municipale de Lyon, photographie du match de hockey France-Italie, par Gergoges Vermard, 1969

La patinoire Charlemagne, surtout en raison du peu de patinoires en France et dans le monde, a également accueilli des événements importants. Tout d'abord, le championnat de France de patinage artistique y est organisé les 15 et 16 décembre 1967, ainsi que le championnat de France de Curling en janvier 1968. De nombreuses rencontres internationales et exhibitions y ont lieu. Ainsi, un match de hockey France-Allemagne et une exhibition de patinage artistique, où est notamment présent le futur champion

¹⁸⁵ AML 224WP/10 : Multiples lettres sont échangées chaque année entre Tony Bertrand et les organisateurs du spectacle Holliday on Ice

¹⁸⁶ AML 224WP/11 : Carton d'invitation pour la réception à l'Hôtel de ville avant la finale de rugby à XV

¹⁸⁷ AML 224WP/10 :Lettre de l'adjoint au maire de Béziers Jules Faigt à Louis Pradel, 10 mai 1972

olympique Patrick Péra y sont organisés le 30 septembre 1967¹⁸⁸. Une rencontre entre les États-Unis et la France en hockey sur glace est disputée à la patinoire Charlemagne le 1^{er} février 1968¹⁸⁹, probablement en prévision des Jeux Olympiques de Grenoble qui commencèrent 3 jours plus tard. Une démonstration des champions du monde et des champions olympiques de danse et des patinage artistique est elle aussi organisée en février 1968. Les 5800 places mises en vente par la mairie trouvent preneur¹⁹⁰. En décembre 1969 et janvier 1970, la patinoire reçoit 4 matchs de l'équipe de France de hockey (contre l'Italie, Brno, la Pologne et les États-Unis)¹⁹¹. La patinoire est aussi louée pour des évènements, tel que le 26 octobre 1967 où elle a été louée pour 600 francs par le Club Alpin français (section Lyon – Saint-Gervais) pour y organiser une rencontre de hockey sur glace entre Grenoble et Cologne¹⁹². Lyon accueille en 1971 le Championnat du Monde de patinage artistique qui eut lieu du 23 au 28 février. Ces championnats réunissent 120 concurrents venus de 15 pays. La compétition a lieu au Palais des Sports qui peut recevoir plus de spectateurs, la patinoire Charlemagne accueillant les entraînements¹⁹³. Bien que ces championnats ne soient pas organisés par la ville de Lyon mais par la FFSG (Fédération française des sports de Glace)¹⁹⁴, ils sont une démonstration de l'usage des nouvelles infrastructures pour accueillir des évènements de grande renommée, ici de renommée mondiale.

Ainsi, les infrastructures lyonnaises font rayonner Lyon en lui permettant de s'établir comme une place importante du sport en France.

¹⁸⁸ AML 224WP/11 : Programme des manifestations et stages à la patinoire Charlemagne pour la saison 1967-68.

¹⁸⁹ AML 224WP/11 : Séance de commission générale du 22 janvier 1968

¹⁹⁰ AML 224WP/11 : Extrait du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 26 février 1968

¹⁹¹ AML 224WP/11 : Programme des manifestations et stages à la patinoire Charlemagne pour la saison 1969-70.

¹⁹² AML 224WP/11 : Lettre de Tony Bertrand au Club Alpin français (section Lyon – Saint-Gervais), 8 septembre 1967

¹⁹³ AML 224WP/11 : Télégramme du service information du syndicat d'initiative office du tourisme de Lyon et sa région, septembre 1970

¹⁹⁴ AML 224WP/11 : Lettre du Tony Bertrand au docteur Jean-Pierre Duivon qui s'était proposé d'assurer le service médical de l'évènement, 15 décembre 1970



Bibliothèque municipale de Lyon, photographie de Judy Schwomeyer et Jim Sladky aux championnats du monde de patinage artistique, par Gergoges Vermard, 1971

2.- L'Office municipal des sports

a) Sa création et ses objectifs

L'Office Municipal des Sports (OMS) est un des acteurs majeurs de l'organisation du sport des municipalités, notamment à Lyon où il occupe une place importante.

C'est par une circulaire du 22 décembre 1944¹⁹⁵, du directeur général de l'Education Physique et des sports Jean Sarrailh, adressée aux directeurs Régionaux et départementaux de l'Education Physique et des sports que le principe d'Office Municipal des Sports est généralisé. Quelques-uns de ces offices existaient déjà, le premier ayant été créé à Brest en 1930. Les attentes restent souples. Ainsi, l'office peut être soit à l'échelle municipale, soit à l'échelle cantonale en cas d'ensemble de petites communes. Sa

¹⁹⁵ AML III/632 : Circulaire du 22 décembre 1944

composition dépend de sa taille, mais est conseillé au moins un représentant de la municipalité, des représentants du corps enseignant, des représentants du corps médical, des dirigeants d'associations sportives scolaires et civiles, des fonctionnaires de la Direction Générale de la Jeunesse et de la Culture populaire ou encore des membres des organisations syndicales. Ces représentants doivent élire au bureau de l'O.M.S. : un président, « chargé d'assurer les liaisons avec le Directeur de l'Education Physique et des sports », et un secrétaire. La circulaire de 1944 détaille des attributions de l'O.M.S. qui « constituera un organisme information auprès du Directeur départemental de l'E.P.S. et de la Municipalité, de liaison entre les groupements sportifs de la localité, de propagande en faveur de l'Education Physique et des Sports, de contrôle en ce qui concerne l'observance des règles édictées par la Direction Générale, d'organisation en ce qui touche aux manifestations sportives locales et au contrôle médical sportif ». Au niveau de son rôle dans la ville, « il étudiera les besoins de la commune en matière d'équipement sportif collectif et individuel, les fera connaître à la municipalité et s'entendra avec elle pour obtenir toutes les réalisations qui peuvent être entreprises avec les moyens locaux. Il assurera la liaison entre les associations sportives de la localité et favorisera tout particulièrement un contact étroit entre les établissements d'enseignement et les groupes sportifs. Il veillera à ce que les manifestations prévues ne se nuisent pas entre elles. Il fera en sorte que les manifestations sportives bénéficient d'une propagande suffisante. Il se chargera de la répartition, de la bonne utilisation, et de la police des terrains de sport, des stades, des piscines, des installations sportives, en tenant compte des intérêts en présence. ». Pour résumer, « en liaison avec la municipalité du lieu et les représentants départementaux de la Direction Générale de l'Education Physique et des sports, il coordonnera toutes les bonnes volontés et tous les efforts individuels pour intensifier et unifier dans tous les milieux (scolaires, ouvriers et paysans), une pratique saine et active de l'Education physique et des sports et pour en améliorer les conditions matérielles et morales. De cette union de tous dans un même dessein ne peut que naître une saine émulation qui sera éminemment favorable à la renaissance physique et morale, de notre pays et à l'unité du sport français ». La circulaire conseille seulement la constitution de ces offices, mais ne l'impose pas¹⁹⁶.

Après la guerre, cette volonté est réaffirmée par le nouveau directeur General de l'Education Physique et des sports, Gaston Roux, qui envoie une lettre aux Directeurs

¹⁹⁶ Ibid.

Régionaux et départementaux de l'Education Physique et des Sports affirmant son attachement à ces offices et demandant une liste de ceux déjà créés¹⁹⁷. La création de l'Office Municipal des sports est votée au Conseil Municipal de Lyon du 2 mars 1946. Il se voit attribuer une partie des fonctions qui appartenaient jusque-là au Comité lyonnais des sports relatives « à la liaison entre les associations sportives et la Municipalité, à la gérance des établissements sportifs, à l'établissement du calendrier d'occupation, ainsi qu'aux contacts à établir avec les établissements d'enseignement et les groupements sportifs ». L'office est présidé par l'adjoint Julien Airoldi, délégué aux sports et reçoit pour son exercice un crédit de 300 000 francs pour l'année 1946¹⁹⁸. Les statuts sont changés lors du Conseil Municipal du 18 juin 1956¹⁹⁹ puis par la municipalité Pradel le 27 juillet 1959 qui sépare la commission des sports et celle de la jeunesse²⁰⁰. L'Office Municipal de la Jeunesse devient un organisme indépendant au Conseil Municipal du 25 janvier 1960.

Les statuts de l'OMS de Lyon sont, à la suite de ces changements, composés de 13 articles en 1960. Deux buts sont affichés, tout d'abord « encourager, aider, coordonner et développer l'activité des différentes associations sportives de la Ville de Lyon, sous toutes les formes jugées utiles (propagande, manifestations, octroi de subventions, etc...) » et « soumettre à l'Administration municipale, au service départemental de la Jeunesse et des Sports et autres pouvoirs publics, ses suggestions et ses vœux, tant pour la construction, l'aménagement, l'entretien et l'utilisation des installations sportives que pour l'organisation et le développement des activités physiques et sportives ». L'Office est composé de 25 personnes : l'adjoint au maire délégué aux sports, 4 représentants du Conseil Municipal, divers employés de la ville (tel que le secrétaire général de la Mairie Centrale, l'ingénieur en chef de la Ville et le directeur du service départemental de la jeunesse et des sports), un médecin désigné par la Direction départementale de la jeunesse et des sports, 3 représentants des fédérations omnisports, 6 membres délégués par l'ensemble des comités sportifs régionaux, 1 membre délégué des Mouvements de Jeunesse et 1 représentant des grands clubs omnisports. L'OMS est administré par le

¹⁹⁷ AML 111/632 : Lettre de Gaston Roux aux Directeurs Régionaux et départementaux de l'Education Physique et des sports, 3 avril 1946

¹⁹⁸ AML 1217WP/205 : Registre des délibérations du Conseil Municipal, séance du 2 mars 1946, p.252-253.

¹⁹⁹ AML 2018W/5 : Registre des délibérations du Conseil Municipal, séance du 18 juin 1956, p.50.

²⁰⁰ AML 2018W/8 : Registre des délibérations du Conseil Municipal, séance du 27 juillet 1959, p.154-155.

président, 3 vice-présidents, un secrétaire et un trésorier, nommés chaque année. Le budget de l'OMS est tiré des dotations et subventions données par les pouvoirs publics et les collectivités locales ainsi que du produit des manifestations sportives, des fêtes ou encore des conférences organisées par l'office²⁰¹. En 1961, on passe de 1 représentant des grands clubs omnisports qui alternaient chaque année à 1 membre permanent de chacun des 3 grands clubs lyonnais : le Rhône Sportif, le LOU et le FCL²⁰².

b) Son aide apportée à la mise en avant du sport et des sportifs lyonnais

L'Office Municipal des Sports développe plusieurs initiatives afin de mettre en avant le sport et les sportifs lyonnais.

L'OMS prend également en charge la valorisation des nouvelles infrastructures. Il organise notamment l'inauguration de la piste de ski de la Sarra²⁰³. Il intervient dans la vie des clubs, encourageant par exemple les discussions entre le LOU et le FCL dans la perspective d'une fusion²⁰⁴ (qui n'eut en fin de compte jamais lieu). Bien qu'ils soient votés en Conseil Municipal, c'est également lors des réunions de l'OMS que sont décidés les tarifs des établissements sportifs, ainsi que leurs horaires d'ouverture. L'office établit un calendrier annuel (par saison) des manifestations sportives dans la ville, afin de faciliter la mise en avant des événements sportifs de la ville de Lyon, tiré à 5000 exemplaires²⁰⁵. Cette initiative peine à rencontrer du succès, puisque Tony Bertrand se plaint à plusieurs reprises du manque de réactivité des Comités à ce sujet²⁰⁶.

Une des grandes réussites de l'OMS dans la mise en avant du sport lyonnais est la mise en place d'une remise des médailles pour les sportifs lyonnais, sport d'équipe ou sport individuel (mais en tant qu'amateur), « ayant obtenu au moins un titre de champion de France dans sa fédération et sa catégorie, au cours de l'année écoulée »²⁰⁷. Pour les sports individuels, l'athlète doit résider à Lyon et pour les sports d'équipe, il doit être adhérent d'une association ayant son siège dans la ville de Lyon et faisant partie d'une Fédération reconnue officiellement par le Comité national des Sports. Exceptionnellement, l'OMS peut médailler des équipes, des entraîneurs ou bien des

²⁰¹ AML 2780W/11 : Statuts de l'OMS de Lyon en 1960, s.d.

²⁰² AML 778WP/19 : Procès-Verbal de la réunion de l'OMS du 26 septembre 1961

²⁰³ AML 778WP/19 : Procès-Verbal de la réunion de l'OMS du 10 novembre 1964

²⁰⁴ AML 778WP/19 : Procès-Verbal de la réunion de l'OMS du 21 janvier 1963

²⁰⁵ AML 778WP/19 : Procès-Verbal de la réunion de l'OMS du 27 octobre 1964

²⁰⁶ AML 778WP/19 : Procès-Verbaux des réunions de l'OMS : 30 avril 1965, 1 février 1966

²⁰⁷ AML 778WP/19 : Procès-Verbal de la réunion de l'OMS du 15 décembre 1959

professionnels. L'obtention d'un même titre ne peut donner lieu à plusieurs médailles, ou la même performance, réitérée ne peut donner lieu à plusieurs médailles, même sur plusieurs années. C'est aux comités de faire parvenir au secrétariat de l'Office Municipal des Sports les bénéficiaires potentiels.



AML III/632 : Cérémonie de remises des médailles de l'OMS à l'Hôtel de ville, avec Tony Bertrand au centre, s.d.

Chaque année, sont ainsi remises des médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze lors d'une cérémonie organisée à l'Hôtel de ville, et sont attribuées selon les critères suivants. La médaille d'or est réservée aux athlètes de sports individuels, elle est conditionnée par l'obtention d'un record de France ou du Monde ou par un titre de Champion du Monde ou de Champion Olympique. La médaille de vermeil est quant à elle réservée aux athlètes de sports par équipe. Elle est attribuée aux Champions d'Europe, aux Champions de Monde et aux Champions Olympiques, ainsi qu'au recordmans (il n'est pas clarifié de quel type de records il s'agit ici). Les médailles d'argent sont attribuées aux Champions de France nationaux, aux athlètes membre de fédérations unisport participant aux Jeux Olympiques ainsi qu'aux athlètes participant à des compétitions internationales de la jeunesse (en Juniors, cadets ou toute autre catégorie). Les gagnants de la Coupe de France, ou de toute compétition national équivalente, reçoivent également une médaille d'argent. La médaille de bronze récompense les champions de France fédéraux, universitaire, scolaires et militaires ainsi que les

champions de France nationaux dans les catégories Honneur, Promotion, Deuxième Division et 2^e série²⁰⁸.

Les médailles de vermeil ne sont semble-t-il quasiment jamais distribuées, puisque l'on en retrouve l'attribution seulement lors de l'année 1964 avec 2 médailles de vermeil distribuées, d'où leur absence dans le tableau ci-dessous. En utilisant les Procès-Verbaux des réunions de l'OMS²⁰⁹, nous pouvons constituer ce tableau recensant le nombre de médailles distribuées par année (toutes les années ne sont pas disponibles).

Nombre de médailles attribuées par l'OMS chaque année
entre 1960 et 1977

Année	Médailles d'or	Médailles d'argent	Médailles de bronze	Total
1960	1	43	74	118
1962	3	89	32	124
1963	2	68	38	108
1964	1	60	33	96²¹⁰
1966	2	72	85	159
1970	1	69	28	98
1972	1	92	84	177
1973	13	62	90	165
1974	2	142	82	239
1975	3	116	66	185
1977	0	116	47	163

Ces médailles récompensent un nombre assez important de sportifs, et permettent certainement à l'Office Municipal des Sports de se faire connaître et reconnaître dans le monde sportif sur le territoire lyonnais. Nous notons une augmentation du nombre de médailles attribuées vers la fin de la municipalité dans les années 70, sans pour autant

²⁰⁸ Ibid.

²⁰⁹ AML 778WP/19 : Procès-Verbaux des réunions de l'OMS du 21 janvier 1977, du 16 janvier 1975, du 29 janvier 1974, du 8 février 1973, du 17 février 1972, du 26 janvier 1970, du 1 février 1966, du 7 février 1964, du 21 janvier 1963, du 30 janvier 1962 et du 6 décembre 1960

²¹⁰ Sont comptées dans le total les deux médailles de vermeil, bien que non présentes dans le tableau puisque c'est la seule année où elles sont attribuées

tenter de faire la corrélation avec une amélioration des infrastructures ayant permis plus de succès pour les athlètes, l'attribution des médailles se basant sur le déclaratif par les comités. Cette augmentation peut simplement venir d'une plus grande reconnaissance des comités de cette récompense. L'absence de la liste des récompensés ne permet pas une analyse plus profonde à ce niveau.

c) Les subventions pour les clubs et les fédérations

Les subventions sont accordées chaque année par l'OMS ou la municipalité aux fédérations sportives qui les reversent ensuite aux associations et clubs lyonnais.

Les fédérations sportives doivent remplir un questionnaire pour les recevoir. A partir de 1971, est demandé en plus du questionnaire le bilan financier, le rapport d'activité et le procès-verbal d'assemblée générale concernant la saison écoulée²¹¹. Le montant de la subvention dépend de plusieurs éléments tels que les activités, le nombre de sociétés ou encore le nombre de licenciés de la fédération. Les critères d'attribution ne sont jamais précisément décrits, mais l'association doit être basée à Lyon²¹². Par exemple, la section rugby du LOU jouant ses matchs au Stade des Iris de Villeurbanne, un avis défavorable est émis concernant l'attribution d'une subvention. Il leur est demandé de jouer au stade de Gerland comme l'OL pour être éligibles²¹³.

Plutôt que d'être attribuées directement aux clubs et aux associations sportives, l'OMS distribue les subventions aux fédérations, qu'elles soient omnisport ou unisport. Ces subventions représentaient 41 600 nouveaux francs (NF) pour l'exercice 1959, dont 8850 pour les fédérations omnisports²¹⁴ (Voir Annexe 1 pour la répartition par fédération des subventions de l'OMS en 1959). En plus des subventions normales, sont attribuées chaque année des subventions exceptionnelles et des subventions pour l'équipement sportif. A la différence des subventions annuelles, ces subventions sont distribuées directement aux clubs. Pour l'exercice 1960, 4500 francs ont été distribués dans chacune de ces deux catégories²¹⁵. De plus, l'Olympique Lyonnais reçoit directement une

²¹¹ AML 778WP/19 : Procès-Verbal de la réunion de l'OMS du 1 octobre 1971

²¹² AML 778WP/19 : Procès-Verbal de la réunion de la commission des finances de l'OMS du 24 janvier 1961

²¹³ AML 778WP/19 : Procès-Verbal de la séance de la commission des Sports du 26 juin 1959

²¹⁴ AML 778WP/19 : Procès-Verbal de la réunion de l'OMS du 22 mars 1960

²¹⁵ AML 778WP/19 : Procès-Verbal de la réunion de la commission des finances de l'OMS du 21 février 1961

subvention de la municipalité, qui semble dépendre des finances de la municipalité et non de l'OMS.

3.- La réussite des clubs lyonnais à l'échelle nationale, en partie grâce au soutien de la municipalité

a) Le développement de l'Olympique Lyonnais : exemple du développement du sport professionnel à Lyon

Le football à Lyon a une longue histoire. Lors de la première édition de la Coupe de France en 1918, le FCL avait disputé la finale, perdue sur le score de 3-0 contre l'Olympique de Pantin. Malgré une popularité rapide dès son apparition à Lyon, le football connaît une baisse de popularité dans les années 1930 face au rugby, notamment en raison de meilleurs résultats pour le sport au ballon ovale²¹⁶. Lors de la création du championnat de football professionnel en 1932/33, Lyon n'a pas de club²¹⁷.

La première tentative de professionnalisation à Lyon a lieu en 1933, menée par Jean Mazier au FCL. Comme vu précédemment, la municipalité Herriot offrait en général peu de soutien au sport professionnel, et cela s'applique aussi au football. Le club finit cette saison-là en huitième et dernière place du championnat de France de deuxième division, zone sud. La saison suivante, il retente l'expérience, cette fois-ci avec l'AS Villeurbanne, mais finit avant dernier de seconde division. Il réengage l'équipe la saison suivante, en 1935-1936, sous le nom de Lyon Olympique de Villeurbanne, c'est un nouvel échec et c'est donc sa dernière tentative²¹⁸.

Il faut attendre l'après seconde guerre mondiale pour revoir une tentative de football professionnel à Lyon. C'est Félix Louot qui crée une section de football professionnel au LOU en 1945. Cette année-là, le LOU est champion de France de la zone sud et atteint les quarts de finale de la Coupe de France. Cependant, cela crée des problèmes internes de cohabitation entre amateurisme et professionnalisme au sein du club omnisport. C'est ce qui mène à la création de l'Olympique Lyonnais en 1950, avec

²¹⁶ GROS Pierre-François, « Le rugby à Lyon (1890-1964). Une approche sociale et historique d'un sport confidentiel », *Staps*, vol. n° 58, no. 2, 2002, pp. 49-68.

²¹⁷ LÊ-GERMAIN Élisabeth, GROS Pierre-François, « Le football et sa professionnalisation tardive à Lyon : de la confidentialité à la notoriété (1918-1964) », *Staps*, vol. n° 68, no. 2, 2005, pp. 7-23.

²¹⁸ Ibid.

comme président Armand Groslevin. Nous pouvons assimiler cette création à une sorte d'achat de franchise, puisque l'OL récupère l'entraîneur, les joueurs et les dettes de la section football masculin du LOU. Dès sa première saison, le club monte en première division et joue devant 5000 personnes lors de la dernière journée du championnat, preuve d'un certain engouement populaire. En 1951, l'Olympique Lyonnais reçoit même pour la première fois une subvention de la municipalité, d'un montant de 10 millions de francs. En échange, le club doit jouer tous ses matchs au stade municipal de Gerland, ses joueurs professionnels participent à l'entraînement des jeunes et la ville reçoit une redevance de 12% sur les recettes des matchs²¹⁹. Le club redescend la saison suivante, puis remonte en 1954 avant de signer un beau résultat en coupe de France lors de la saison 1955/1956, accédant à la demi-finale après avoir éliminé le futur champion de France de cette saison-là, l'OGC Nice²²⁰.

Alors qu'une nouvelle municipalité arrive, le président du club change, et Ferdinand Maillet devient président de l'OL en 1959. Les trois premières saisons sont décevantes : 20 victoires, 18 nuls et 19 défaites. Cependant, elles permettent de former de jeunes joueurs, et notamment de jeunes lyonnais, tel que Fleury Di Nallo, ce qui assoit la présence de l'Olympique Lyonnais dans son territoire. Le virage vers plus de réussite est pris par le club en 1962, lorsqu'il appointe Lucien Jasseron en entraîneur. Lors de sa première saison, il finit 5^e en championnat, ce qui est alors le meilleur résultat du club dans cette compétition et va en finale de la Coupe de France, perdue face à l'AS Monaco. Ce résultat en coupe permet à l'OL de se qualifier pour la coupe d'Europe des vainqueurs de coupe. Dans cette compétition lors de la saison, 1963/1964, l'OL élimine Hambourg SV en quart de finale, puis se fait éliminer par le Sporting de Lisbonne en demi-finale, c'est donc une première épopée européenne plutôt réussie pour le club. Le meilleur résultat cette saison-là est toutefois encore une fois en Coupe de France, où le club atteint la finale.

La finale disputée au Stade de Colombes le 10 mai 1964 contre Bordeaux, est remportée par les Lyonnais sur le score de 2 à 0 grâce à un doublé de l'argentin Nestor Combin. C'est une grande fierté pour la municipalité lyonnaise. Louis Pradel est présent à Colombes pour la finale. Il est dans la même voiture que le président Ferdinand Maillet, le coach Lucien Jasseron et le capitaine Aimé Mignot lorsque les Lyonnais remontent la

²¹⁹ AML 2018W/1 : Registre des délibérations du Conseil Municipal, séance du 15 octobre 1951, p. 51-52.

²²⁰ BLANC Olivier, *Le défi de l'Olympique lyonnais*, La Manufacture, 1989

rue de la République avec le trophée et il invite les joueurs pour une célébration à l'Hôtel de ville. Tous ces éléments sont un symbole du nouveau lien qui lie cette municipalité lyonnaise et le sport professionnel.



Aimé Mignot avec la Coupe de France en 1964, à ses côtés Louis Pradel (à droite de la photo) ainsi que Lucien Jasseron (à gauche) et Ferdinand Maillet (deuxième à gauche)

Ce soutien de la municipalité reste dans une certaine mesure à nuancer. Lorsque l'Olympique Lyonnais fait une demande de subvention traitée par la Commission des Sports et de la jeunesse, cette dernière reconnaît qu'il s'agit d'une équipe « représentative lyonnaise, honorablement classée en Championnat » mais elle considère qu'il appartient à la Commission des finances de décider et de l'octroyer, et que « le nouvel appui susceptible d'être consenti au bénéfice du sport "spectacle" s'assortisse d'un effort analogue en faveur du sport "amateur" »²²¹. Même si le sport spectacle est accepté par la nouvelle municipalité, il n'est toujours par sa priorité. Les deux saisons suivantes sont plus compliquées pour l'OL, qui se sépare de Lucien Jasseron à la fin de la saison 1965/1966. Dès sa première saison, le nouveau coach Louis Hon reprend les habitudes d'efficacité des Lyonnais en Coupe, avec la chance de son côté. A cette période, un match d'appui était disputé en cas d'égalité dans les matchs de coupe. En demi-finale face à Angoulême, les deux équipes s'affrontent trois fois pour essayer de désigner un

²²¹ AML 778WP/19 : Procès-Verbal de la Commission des Sports et de la jeunesse, 25 juin 1965

vainqueur. Après trois matchs nuls, le sort se décide au pile au face, que l'OL remporte ce qui l'envoie en finale face au FC Sochaux-Montbéliard au Parc des Princes le 21 mai. Cette finale est remportée par les Lyonnais sur le score de 3-1, qui obtiennent donc le deuxième titre de leur histoire.

Aucun résultat significatif n'est notable sur la fin des années 60. Des grands joueurs de l'histoire du club s'en vont, mais des jeunes qui signent au club (tels que Serge Chiesa) ainsi que des jeunes promus du centre de formation, tels que les frères Raymond et Albert Domenech et Bernard Lacombe. En revanche le succès populaire du club s'installe, avec des affluences qui atteignent 20 000 spectateurs sur certains matchs, ce qui reste néanmoins loin des meilleures affluences que l'on retrouve alors en Europe.

Les années 70 sont assez similaires aux années 60 avec des bons résultats en Coupe, mais des résultats assez décevants en championnat. En 1971, le club arrive en finale de la Coupe de France, lors de laquelle il s'incline sur le score de 1-0 face au Stade Rennais. 2 ans plus tard, il atteint une nouvelle fois la finale de cette compétition, disputée le 17 juin 1973 face au FC Nantes. Le match est remporté sur le score de 2-1 par les Lyonnais, qui gagnent une troisième Coupe de France, sur sa cinquième finale de Coupe en 10 ans. La saison suivante, l'OL passe un cap en championnat en finissant 3^e. Une nouvelle finale de Coupe de France est atteinte lors de la saison 1975/1976. Elle se solde sur une défaite pour les Lyonnais, avec une victoire sur le score de 2 à 0 pour l'autre olympique, l'Olympique de Marseille. Pendant la deuxième moitié des années 70, l'Olympique Lyonnais commence à rencontrer des difficultés financières. Ces difficultés amènent la nouvelle municipalité en 1977 à accorder une aide financière plus importante, en échange d'un droit de regard sur les finances du club²²². Cela ouvre un nouveau type de relations entre la municipalité et l'OL et ce qui ferme donc, comme un symbole, la période où Louis Pradel fut maire et Tony Bertrand adjoint des sports.

L'Olympique Lyonnais sous Pradel, marque donc l'installation définitive du professionnalisme à Lyon. Les succès du club en coupe aident à générer l'intérêt du public et sont fièrement mis en avant par la municipalité qui soutient le club, par sa présence physique et sa participation financière.

²²² BLANC Olivier, op cit.

b) Un exemple de succès national : la section basketball féminin du FCL

L'Olympique Lyonnais n'est pas le seul club qui connaît le succès sous la municipalité Pradel. La section de basketball féminin du Football Club de Lyon connaît elle aussi des résultats satisfaisants durant cette période.

Le basketball arrive à Lyon bien après ses premiers pas en France. En effet, il faut attendre l'après seconde guerre mondiale quand Monsieur Clerc crée une section basket au LOU, féminine et masculine, en 1919. En France, le basketball féminin se développe rapidement, sous l'impulsion notamment d'Alice Milliat. Un championnat est organisé dès 1921, remporté pour sa première édition par le FC Haguenau²²³. Les premiers clubs de sport féminin apparaissent en France dans les années 1910 à Paris. La Fédération des sociétés féminines et sportives de France (FSFS) n'est créée qu'en 1917 et dès 1919 est présidée par la célèbre Alice Milliat, qui crée en 1921 la Fédération sportive féminine internationale (FSFI). Les années 20 voient le développement du sport féminin en France, avec la première compétition d'athlétisme en 1917²²⁴, la Coupe de France féminine de football organisée par la FSFS à partir de 1922²²⁵. L'influence de la FSFS régresse dans les années 30, notamment dans le basket, où la FSFS se voit retirer le droit d'organiser le basket féminin par la FFBB en 1937. Le basket lyonnais féminin n'est que peu au premier plan français dans l'entre-deux guerres, à l'exception du LOU qui atteint les quarts de finale du championnat de France en 1938²²⁶. Durant cette période, la pratique du sport féminin se fait de façon aménagée (terrains plus petits, matchs moins longs...), dans un but mis en avant de modération et d'hygiénisme. Ainsi, la pratique de l'exercice physique est encouragée tandis que le « sport féminin » dans le sens d'une pratique institutionnalisée et compétitive ne l'est pas²²⁷. Pour les données sur la pratique du sport, il faut attendre les années 1970 pour que la variable « sexe » apparaisse dans les enquêtes, rendant plus compliqué le fait de chiffrer et d'analyser le sport au féminin²²⁸.

²²³ DEMEYER Albert, DUMAS Robert, op cit.

²²⁴ BONIN Thérèse, LEIGH Mary, « The Pioneering Role of Madame Alice Milliat and the FSFI in Establishing International Track and Field Competition for Women », *Journal of Sport History*, 4 (1), 1977, p. 72-83

²²⁵ CARPENTIER Florence. « Alice Milliat et le premier « sport féminin » dans l'entre-deux-guerres », *20 & 21. Revue d'histoire*, vol. 142, no. 2, 2019, pp. 93-107.

²²⁶ DEMEYER Albert, DUMAS Robert, op cit., p.29.

²²⁷ LOUVEAU, Catherine. « Inégalité Sur La Ligne de Départ : Femmes, Origines Sociales et Conquête Du Sport. » *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, no. 23 (2006), pp.119-43.

²²⁸ LOUVEAU, Catherine, op cit.

Le basket apparaît au FC Lyon vers 1926. Il est l'un des meilleurs clubs masculins lyonnais de l'entre-deux guerres. L'équipe féminine est créée deux ans plus tard, en 1928. D'abord seulement tolérée et officieuse, elle devient officielle au début des années 30, mais reste jusqu'à la guerre dominée par le LOU et le Patronage Laïque d'Oullins. Si le FCL connaît nécessairement pendant la seconde guerre mondiale des prisonniers et des déportés, comme la plupart des associations à cette époque, il n'en reste pas aussi affecté durablement que le LOU, qui ne renaît jamais réellement de ses cendres. Il y a eu une brève renaissance de la section féminine après la guerre, mais les équipes disparaissent en 1953. Du côté du FCL, c'est Lucien Niny qui après son retour de captivité relance les sections masculines et féminines de la branche basket²²⁹. L'équipe masculine parvient par deux fois à atteindre la première division, en 1951 et 1956, mais l'équipe est dissoute en 1957 pour raisons budgétaires²³⁰. Seule reste la section féminine, et elle se distingue.

Dès sa refonte d'après-guerre, la section féminine connaît des succès. Ses joueuses sont championnes du Lyonnais en 1946, titre qu'elles conservent plusieurs années de suite. L'équipe compte plusieurs internationales et remporte en 1949 le championnat de seconde division, alors appelé championnat de France d'Honneur, accédant ainsi à la Première division d'Excellence. L'indisponibilité de plusieurs joueuses retarde leur entrée dans le championnat d'Élite tout juste créé, la Nationale 1. En 1954, elles sont reléguées dans le championnat d'Excellence, devenu alors de facto la deuxième division. En 1956, elles remportent pour la deuxième fois de leur histoire le championnat de deuxième division et accèdent à la division Nationale. La municipalité Pradel arrive seulement 1 an après et durant ses deux mandats, le FCL ne quitte plus ce championnat.

L'équipe n'arrive pas à remporter le championnat, finissant régulièrement à la troisième ou quatrième place derrière les indéboulinables Association sportive Montferrand et Paris université club (PUC). A la manière de l'Olympique Lyonnais, c'est en coupe qu'elles se distinguent. Quatre ans après les hommes, le basket féminin français voit en 1956 l'apparition d'une nouvelle compétition, la Coupe de France. Ses deux premières éditions, en 1956/57 et 1957/58, sont remportées par l'AS Montferrand. La saison d'après, la compétition n'est pas disputée. C'est en 1959/1960 que le FCL se

²²⁹ DEMEYER Albert, DUMAS Robert, op cit.

²³⁰ GARDIAN Daniel Guy, *Cent ans au Football club de Lyon : 1893-1993*, Lyon, Imprimerie Rivet, 1993

distingue, remportant la coupe face au PUC sur le score de 40 à 35. La coupe de France n'a plus lieu par la suite, et un équivalent ne revient qu'en 1981.

En championnat, la route du titre est barrée, d'abord par l'AS Montferrand et le PUC, puis il est remporté 2 saisons de suite par le Basket Club de la Gerbe de Montceau-Mines avant d'être ultra-dominé par le Clermont Université Club qui remporte 13 des 14 championnats entre 1968 et 1981. Le club lyonnais décide alors de se consacrer à un autre aspect que le sport professionnel : les équipes de jeune. Les équipes cadettes (joueuses de moins de 18 ans) et juniors (joueuses de moins de 20 ans) font la fierté du club. Entre 1970 et 1977, ces deux équipes atteignent 10 finales du championnat de France et en remportent 7. En 1973 et 1975, les deux équipes remportent respectivement leur championnat, réalisent ainsi le doublé. En raison de ces résultats, le club est nommé deux fois (en 1973 et 1975) meilleur club de basket féminin de France. Cette formation excellente permet au club d'obtenir des résultats respectables en championnat sénior, tel que des demi-finales du championnat et donc des participations en Coupe d'Europe²³¹.

La section féminine de basketball du Football Club de Lyon, qui a reçu des aides de l'OMS et donc par extension de la municipalité, a donc été une des grandes réussites au niveau des clubs lyonnais. Certes il n'a jamais été le meilleur club de France au niveau de l'élite, tout comme il n'est pas le club du Rhône de cette période-là qui est le plus resté dans les mémoires face à l'ASVEL. Mais il a su exceller dans la formation, pour s'imposer comme assurément le meilleur club dans ce domaine à l'époque.

c) Dans l'ensemble, on retrouve les clubs lyonnais dans des sports variés

En dehors des deux cas étudiés, Lyon connaît dans sa globalité des résultats sportifs satisfaisants avec ses clubs.

Au niveau de la natation, Lyon Natation est le 4^e club français en 1970²³². Quelques années plus tard, c'est le club de l'ASPTT qui s'est imposé puisqu'il se classe 9^e sur les 611 clubs classés. Lyon Natation est toujours dans les 25 meilleurs clubs, l'écriture manuscrite empêche de savoir si c'est à la 10^e ou à la 18^e place²³³. En hockey,

²³¹ DEMEYER Albert, DUMAS Robert, op cit.

²³² AML 1746W/65 : Lettre du président du Comité du Rhône de la Fédération Française de Natation à Louis Pradel, 12 novembre 1970

²³³ Lettre du secrétaire d'état à la jeunesse et aux sports à MM. les Directeurs Régionaux de la Jeunesse et des Sports et à MM. Les Directeurs Département au de la Jeunesse et des Sports, 27 juin 1977

le Club des Patineurs de Lyon, installé à la patinoire Charlemagne, remporte la deuxième division de hockey lors de la saison 1971/1972.

L'Association Sportive Universitaire Lyonnaise (ASUL) est créée en 1935. La section volley est créée en 1945 et elle se distingue pour la première fois pendant le mandat de Louis Pradel. C'est le premier club de volley de la région. Dans les années 60, les sections masculines et féminines accèdent à la division Nationale, première division française, et la section féminine participe à la Coupe d'Europe. Les années 70 ne réussissent pas à l'équipe sénior masculine, mais les équipes juniors remportent deux titres de champions de France en 1975 et 1976. L'équipe sénior féminine, elle, s'illustre en participant très régulièrement aux coupes d'Europe, accédant même à la finale en 1976. La même année, elle remporte le Championnat de France²³⁴.

Sans détailler ici les sports individuels, les bilans de médailles attribuées par l'OMS donnent une indication d'un certain succès des sportifs lyonnais. De plus, comme écrit plus tôt, les subventions de la municipalité sont réservées aux clubs jouant à Lyon. C'est pourquoi des clubs de la métropole lyonnaise qui ont connu du succès, tel que l'ASVEL à Villeurbanne ou l'ASUL handball à Vaulx-en-Velin ne sont pas développés dans ce travail.

²³⁴ *Présentation de l'histoire de l'ASUL volley* [en ligne] <https://www.asulvolley.com/presentation/>

Conclusion

La période où Louis Pradel fut maire a marqué la ville de Lyon dans de nombreux domaines, et le sport ne déroge pas à la règle. Ainsi, Louis Pradel, et son adjoint aux sports Tony Bertrand, ont fait construire de nombreuses infrastructures et mènent à de nombreux projets dans le domaine du sport pour la ville de Lyon. Le Palais des Sports et la piscine du Rhône sont certes des projets déjà amorcés par la municipalité précédente, mais la volonté farouche de les mener à terme est notable.

D'autres initiatives comme la candidature aux Jeux Olympiques et la piste de ski de la Sarra peuvent certes être vus comme des échecs, mais ils démontrent la volonté de la ville de Lyon de se distinguer, par des projets originaux et novateurs. La patinoire Charlemagne, construite avant la grande vague de patinoires de l'après Jeux Olympiques de Grenoble, est quant à elle une franche réussite de la municipalité, qui a su être en avance sur son temps, notamment par sa décision de gérer la patinoire en régie directe.

Dans sa globalité, la municipalité Pradel a construit de très nombreuses infrastructures pour la ville de Lyon qui était jusque-là plutôt mal lotie. Grâce à ces infrastructures Lyon peut accueillir des événements sportifs de premier plan et se distinguer comme une ville qui compte dans le sport français. Elle est d'ailleurs nommée ville la plus sportive de France par le journal *L'Équipe* en 1962. Le soutien, tant financier que logistique, de la municipalité aux clubs a lui aussi une importance puisqu'il permet, aux clubs lyonnais comme l'OL et la section de basket féminin du FCL de se distinguer au niveau national.

Certains peuvent opposer le fait que ce développement se déroule dans une période où le sport dans son ensemble, et surtout les infrastructures sportives, se développent sur l'ensemble du territoire français. La plupart des infrastructures lyonnaises sont faites avant les autres villes, et dans des dimensions supérieures en raison du statut de Lyon. Ainsi, si Louis Pradel et Tony Bertrand ont certes suivi une dynamique globale, mais ils ont su accompagner cette dynamique et parfois en être des précurseurs, en développant le sport à Lyon dans tous ses aspects.

Annexe

Annexe 1 :

SUBVENTIONS 1959

Après examen et selon les décisions prises par l'O.M.S., lors de la réunion tenue à l'Hôtel-de-Ville, le 22 mars 1960, la répartition définitive des subventions, au titre de l'année 1959, est arrêtée ainsi qu'il suit :

<u>FEDERATIONS UNISPORT</u>		<u>FEDERATIONS OMNISPORTS</u>	
ATHLETISME	3.000 NF.		
AUTOMOBILE	500 NF		
AVIRON	1.000 NF	F.S.F.	2.160 NF.
BASKET-BALL	2.550 NF	U.F.O.L.E.P.	2.160 NF
BILLARD	500 NF	F.B.G.T.	3.020 NF
BOULES	1.100 NF	U.G.S.E.L.	1.510 NF
BOXE	450 NF		<u>8.850 NF.</u>
CYCLISME	1.250 NF		
CYCLOTOURISME	500 NF		
ESCRIME	900 NF		
FOOTBALL	2.000 NF		
GYMNASTIQUE	1.100 NF		
HAND-BALL	950 NF		
HOCKEY	1.450 NF		
JEU A XIII	500 NF		
JOUTES & SAUVETAGE	900 NF		
JUDO	800 NF		
LUTTE	750 NF		
MARCHE	650 NF		
MOTOCYCLISME	600 NF		
NATATION	1.500 NF		
POIDS & HALTERES	950 NF		
RINCK-HOCKEY	500 NF		
RUGBY A XV	950 NF		
S K I	2.400 NF		
TENNIS	1.600 NF		
TENNIS DE TABLE	1.200 NF		
T I R	450 NF		
TIR A L'ARC	150 NF		
VOILLEY-BALL	1.000 NF		
YACHTING A VOILE	600 NF		
	<u>32.750 NF</u>		

<u>RECAPITULATION</u>	
Fédérations unisport	32.750 NF.
Fédérations omnisports	8.850 NF.
	<u>41.600 NF.</u>

AML 778WP/19 : Subventions accordées par l'O.M.S pour l'année 1959, par fédération, annexe du procès-verbal de la réunion de l'O.M.S du 22 mars 1960

Bibliographie

- **Ouvrages sur l'histoire du sport**

AMAR Marianne, *Nés Pour Courir : Sport, Pouvoirs et Rébellions (1944-1958)*, Presses Universitaires de Grenoble, 1987.

ARNAUD pierre, TERRET Thierry (dir.), *Le sport et ses espaces XIXe-XXe siècle : Actes du colloque tenu au 120e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques à Aix-en-Provence en octobre 1995*, Editions du CHTC, 1998, pp.287-312.

BONIN Thérèse, LEIGH Mary, « The Pioneering Role of Madame Alice Milliat and the FSFI in Establishing International Track and Field Competition for Women », *Journal of Sport History*, 4 (1), 1977, p. 72-83

BRANCHU Marc, *Histoire du hockey-sur-glace en France*, Collection Mémoire du Sport, Nouvelles Editions Sutton, 2008, pp. 20-25.

CALLEDE Jean-Paul. « Réseaux d'équipements sportifs, innovation culturelle et fonctionnalité urbaine », *Histoire, économie & société*, vol. 26, no. 2, 2007, pp. 75-85

CARITEY Benoît, *La fabrique de l'information sportive : "L'Auto" (1900-1944)*, Presses universitaires de Reims, Collection Sport, acteurs et représentations, 2020

CARPENTIER Florence. « Alice Milliat et le premier « sport féminin » dans l'entre-deux-guerres », *20 & 21. Revue d'histoire*, vol. 142, no. 2, 2019, pp. 93-107.

DIETSCHY Paul, CLASTRES Patrick, *Sport, culture et société en France : du XIXe siècle à nos jours*, Collection Carré Histoire, Hachette supérieur, 2006

DREVON André, *Les Jeux olympiques oubliés : Paris 1900*, CNRS Editions, 2000

DURRY, Jean. « Les Jeux Olympiques : Chance de Compréhension Internationale Ou Terrain d'affrontement ? » *Relations Internationales*, no. 38, 1984, pp. 213-25.

GOMET Doriane. « Le Collège national des moniteurs et athlètes (CNMA) : premier grand centre de construction de l'excellence sportive ? (1940-1944) ». In : *Les Cahiers de l'INSEP*, n°46, 2010. Histoire(s) de la performance du sportif de haut niveau. pp. 203-211.

GRÖENINGER, Fabien. « Les concours nationaux catholiques en France (1911-1939) : un modèle original de fête de gymnastique ? ». In *Les politiques au stade*, édité par GOUNOT André, JALLAT Denis, et CARITEY Benoît, Presses universitaires de Rennes, 2007

JULHE Samuel, HONTE Marina, « Les conseillers techniques du ministère des Sports. Création et contrôle d'un corps d'agents de l'État (1960-1987) », *Staps*, vol. 113, no. 3, 2016, pp. 21-36.

LACARCE Xavier, *Petite Histoire du Rugby*, Éditions Cairn, 2017, pp. 75-79.

LOUVEAU, Catherine. « Inégalité Sur La Ligne de Départ : Femmes, Origines Sociales et Conquête Du Sport. » *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, no. 23 (2006), pp.119–43.

POYER Alex. « 1854 : aux origines de l'institutionnalisation de la gymnastique scolaire. Contexte et portée de l'arrêté Fortoul », *Staps*, vol. n° 71, 2006, pp. 53-69

TERRET Thierry, *Histoire du sport*, Presses Universitaires de France, 2023

TERRET Thierry, *Naissance et diffusion de la natation sportive*, Coll. « Espaces et Temps du Sport », L'Harmattan, Paris, 1995

VELEZ Anne, *Les filles de l'eau : Une histoire des femmes et de la natation en France (1905-1939)*, Thèse de l'Université d'Angers, 2010

VILLE Sylvain. « Georges Carpentier, naissance d'une célébrité sportive (1894-1926) », *Genèses*, vol. 103, no. 2, 2016, pp. 49-71.

- **Ouvrages sur le sport à Lyon**

BEGUET Anne-Laure, *La piscine du Rhône de Alexandre Audouze-Tabourin (1962-1965). Un exemple d'architecture labellisée 'Patrimoine du XXe siècle'*, 2006, mémoire de Master 1 Histoire de l'art, option Patrimoine, Université Lyon 2.

BLANC Olivier, *Le défi de l'Olympique lyonnais*, La Manufacture, 1989

BRESSY Lou, *La candidature de Lyon aux Jeux Olympiques de 1968*, 2023, Mémoire de Master 1 Archives, Université Lyon 3

DEMEYER Albert, DUMAS Robert, *Basket-Ball en Rhône-Alpes – Hommes, Femmes et Equipes*, Villeurbanne, Edition du Mot Passant, 2007

GARDIAN Daniel Guy, *Cent ans au Football club de Lyon : 1893-1993*, Lyon, Imprimerie Rivet, 1993

GROS Pierre-François, « Le rugby à Lyon (1890-1964). Une approche sociale et historique d'un sport confidentiel », *Staps*, vol. n° 58, no. 2, 2002, pp. 49-68.

LÊ GERMAIN Élisabeth, *La politique sportive de la ville de Lyon au temps d'Édouard Herriot : 1905-1957*, 2001, Thèse de doctorat, Université Lyon 1

LÊ-GERMAIN Élisabeth, GROS Pierre-François, « Le football et sa professionnalisation tardive à Lyon : de la confidentialité à la notoriété (1918-1964) », *Staps*, vol. n° 68, no. 2, 2005, pp. 7-23.

PELLATON Emma, *La piste de ski de la Sarra à Lyon (1964-1975)*, 2020, Mémoire de Master 1 Archives, Université Lyon 3

SAINT-MARTIN Jean, ARNAUD Pierre, « Le sport et l'internationalisation de Lyon », *In. Lyon, ville internationale ?*, sous la direction de PAYRE Renaud, Editions Libel, 2013, pp. 216-225.

TERRET Thierry. « La politique lyonnaise en matière d'installations balnéaires (XIXe - XXe siècles) », *In : STAPS*, volume 15, n°33, 1994. Natation, performances, sociétés. pp. 89-102

- **Ouvrages sur la ville de Lyon et la municipalité lyonnaise**

CURTET Raymond, GIRI René, SAUSSAC Roland, BENOIT Bruno, MOISSONNIER Maurice, PREVOSTO Jacques, MURE André, 24 maires de Lyon pour 2 siècles d'histoire, Lyon, Éditions Lugdunum, 1994

DAVIS Louis, « Histoire du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon », *In : Nouvelles archives du Muséum d'histoire naturelle de Lyon*, tome 35, 1997, pp. 5-56.

SAINT-MARTIN Jean, « La politique sportive d'Edouard Herriot (1914-1939) », *In. BENOIT Bruno, BERNARD Mathias (dir.), Le maire et la ville dans la France contemporaine*, Presses universitaires Blaise Pascal, col. « Histoires croisées », 2012, p.245-260.

SAUZAY, Laurent, « Louis Pradel, le maire radical constructeur (1957-1976) » *In. Lyon radicale, un siècle de maires radicaux (1872-1976)*, Editions lyonnaises d'art et d'histoire, 2001, pp.110-185.

Sources imprimées

- **Ouvrages**

BERTRAND Tony, *Si j'ai bonne mémoire*, Villeurbanne, Presses de l'imprimerie du bâtiment, 1994

GENETY Jean, BRUNET-GUEDJ Elisabeth, *Le sport dans la ville : Livre blanc sur le sport à Lyon*, Ville de Lyon, 1982

- **Articles**

AUCLAIR Pascal, « Top départ pour la Sarra », *Lyon Figaro*, 3 décembre 1997, p.1

AUCLAIR Pascal, « Tony Bertrand, père de la Sarra », *Lyon Figaro*, 3 décembre 1997, p.2.

BOUGE M.-E., « La Base Aérienne de Lyon a remporté le premier titre de Champion de France », *Basket-ball*, n°75, 29 mars 1934

CHAUVY Gérard, « Il était une fois la Sarra », *Le Progrès*, 30 avril 2003, pp.6-7.

CORNELOUP Gérard, « Déjà, en 1934... », *Lyon Figaro*, 3 décembre 1997, p.3.

G. M., « Quand il faisait bon patiner au frais à Croix », *Nord éclair Roubaix*, 22 juillet 2022, p. 6.

G. P., « Un ensemble sportif : piscine-patinoire a été ouvert à Reims », *Le Monde*, 11 octobre 1967

« Championnat du monde - Spécial – Résultats », *Fédération française de handball*, coll. « Hand-ball : bulletin fédéral », n°64, mars 1970

« La patinoire des Quinconces n'a qu'un mois..... mais elle a déjà enregistré 25 000 entrées », in *Sud Ouest Bordeaux*, 19 janvier 1968, p. 5.

« Lyon candidat de la France pour l'organisation des Jeux Olympiques de 1968 », *Le Monde*, 29 novembre 1962

Sources archivistiques

- **Archives municipales de Lyon**

224WP/10 : Palais des sports : projet, construction, exploitation

224WP/11 : Patinoires Charlemagne et Baraban : projet, construction, exploitation

2780W/11 : Photographies d'équipements sportifs lyonnais, documentation concernant l'inauguration du Palais des Sports de Gerland, mise en place de l'OMS de Lyon

1746W/65 : Piscines : Fonctionnement, tarifs, gestion du personnel

1746W/76 : Liste et nomenclature des établissements sportifs municipaux en 1972

425WP/180 : Construction de la piscine de Vaise

1C/707833 : Programme pour les spectacles et les concerts des Jeux Olympiques 1968, 1963

778WP/19 : Procès-Verbaux de réunions de l'Office Municipal des Sports et de la Commission des sports

1II/632 : Papiers personnels de Tony Bertrand : Circulaire du 28 décembre 1944, correspondance, cahier écrit par Tony Bertrand

1217WP/205 : Registre des délibérations du Conseil Municipal du 18 mai 1945 au 15 avril 1946.

2018W/1 : : Registre des délibérations du Conseil Municipal du 2 juillet 1951 au 7 avril 1952

2018W/5 : Registre des délibérations du Conseil Municipal du 18 juin 1956 au 29 avril 1957

2018W/6 : Registre des délibérations du Conseil Municipal du 17 juin 1957 au 14 avril 1958

2018W/9 : Registre des délibérations du Conseil Municipal du 1 juin 1960 au 20 mars 1961

2018W/12 : Registre des délibérations du Conseil Municipal du 27 mai 1963 au 13 avril 1964